



VESTCOR

RAPPORT
ANNUEL

2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION



DAVID LOSIER
CPA, CGA, IAS.A, CFA

Président du conseil
Membre du comité des ressources
humaines et de la rémunération, du comité
de vérification, du comité de gouvernance
et du comité de placement



ELEANOR MARSHALL
CPA, CA, CFA, IAS.A

Vice-présidente du conseil
Présidente du comité de placement
Membre du comité de vérification et du
comité de gouvernance



MICHEL ALLAIN
FCIA, FSA

Administrateur
Membre du comité des ressources
humaines et de la rémunération et du
comité de placement



TANYA CHAPMAN
CPHR

Administratrice
Présidente du comité des ressources
humaines et de la rémunération
Membre du comité de gouvernance



MICHEL DOIRON

Administrateur
Membre du comité des ressources
humaines et de la rémunération et du
comité de vérification



TIM MAWHINNEY
FCIA, FSA, CERA, IAS.A

Administrateur
Président du comité de gouvernance
Membre du comité de vérification



COURTNEY PRINGLE-CARVER
IAS.A

Administratrice
Membre du comité des ressources
humaines et de la rémunération et du
comité de gouvernance



CATHY RIGNANESI
FCPA, CA

Administratrice
Présidente du comité de vérification
Membre du comité de gouvernance



STEVEN WOLFF

Administrateur
Membre du comité de ressources
humaines et de la rémunération et du
comité de placement



SUZANNE YOUNG
CPA

Administratrice
Membre du comité de vérification et
du comité de placement

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ



SEAN HEWITT
CFA, IAS.A

Président et chef de la direction



BRENT HENRY
CPA, CA

Chef des finances



YING WU
CFA

Chef de la conformité



JONATHAN SPINNEY
CFA

Chef des placements



MARILYN MCCONNELL
CPA, CGA

Chef des régimes de pension et des avantages sociaux



JENNIE NOEL-THÉRIAULT
GPC.D

Secrétaire générale

COORDONNÉES



VESTCOR INC.

140, rue Carleton, bureau 400
Fredericton,
(Nouveau-Brunswick)
E3B 3T4
1-800-561-4012
vestcor.org

ISBN 978-1-4605-4060-2
ISSN 2562-5977

PARTENAIRE POUR CRÉER ET ASSURER UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE DURABLE



NOUS SOMMES :

- situés à Fredericton, au Nouveau-Brunswick,
- le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique,
- une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration de régimes de retraite et d'avantages sociaux, créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur Vestcor*,
- une société indépendante sans but lucratif,
- la propriété conjointe du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.



NOUS OFFRONS :

- des services mondiaux de gestion de placements à 11 groupes de clients différents,
- des services d'administration à 11 régimes de pension et à cinq régimes d'avantages sociaux des employés,
- des services innovants, économiques et prudents de gestion de placements et d'administration des avantages sociaux répondant aux besoins des fonds du secteur public,
- l'accès à une sécurité financière durable ayant une incidence sur le bien-être général de milliers de personnes et de centaines d'organisations.



NOTRE RESPONSABILISATION :

- La supervision des services sur mesure que nous fournissons à nos clients est assurée par notre conseil d'administration d'experts indépendants, nommés par nos propriétaires.
- Nous sommes réglementés par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick, à la fois à titre de gestionnaire de fonds de placement et de gestionnaire de portefeuilles.
- Nous rendons publique une quantité considérable d'informations sur le rendement de nos placements et nos résultats opérationnels, dont les informations financières annuelles contenues dans le présent rapport annuel qui sont vérifiées par une entreprise externe. Nos rapports et les informations présentées au public sont consultables sur notre site Web : vestcor.org.



 pont piétonnier Bill-Thorpe, Fredericton, Nouveau-Brunswick
sous licence en vertu de Tourisme N.-B.



📍 pont piétonnier Bill-Thorpe, Fredericton, Nouveau-Brunswick

PRÉSENTATION

Vestcor Inc. (Vestcor), une organisation intégrée de gestion de placements et d'administration de pensions et avantages sociaux, a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur Vestcor* en tant qu'entreprise indépendante à but non lucratif. Cette entreprise n'est pas un agent de la Couronne. Elle est détenue conjointement par le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick.

Notre raison d'être est d'agir comme partenaire pour créer et assurer une sécurité financière durable. La surveillance des services sur mesure qu'elle fournit à ses clients, à un certain nombre de régimes de retraite à prestations cibles à risque contrôlé et à d'autres fonds de capitaux de placement est assurée par un conseil d'administration composé d'experts indépendants nommés par nos propriétaires. Vestcor est réglementée par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick en tant que gestionnaire de fonds de placement et gestionnaire de portefeuille.

Vestcor fournit une quantité importante d'informations publiques sur le rendement de ses placements et ses résultats opérationnels, notamment les informations

financières annuelles vérifiées en externe contenues dans le présent Rapport annuel. Tous nos rapports et divulgations publics peuvent être consultés sur le site vestcor.org.

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, Vestcor constitue le plus important gestionnaire de placements au Canada atlantique. Elle offre des services mondiaux de gestion de placements à onze groupes de clients représentant environ 23,1 milliards de dollars d'actifs gérés ainsi que des services d'administration à 11 régimes de pension et à cinq régimes d'avantages sociaux des employés.

VESTCOR DANS LA COMMUNAUTÉ

Nous nous engageons à avoir un impact positif à la fois au sein de notre communauté locale et dans le paysage national plus large. Nos employés consacrent leur temps, leur expertise et leurs ressources personnelles à soutenir un large éventail de causes importantes.

Tous nos rapports et divulgations publics peuvent être consultés sur le site vestcor.org.

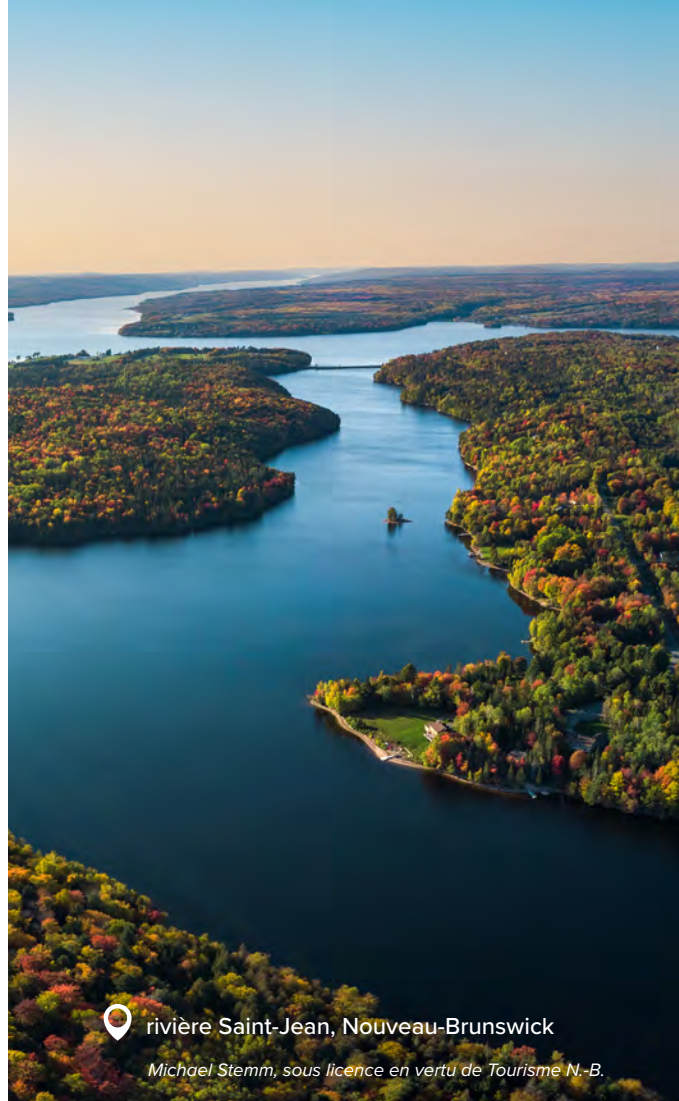
Chaque année, nos employés organisent des collectes de fonds fructueuses pour soutenir Centraide, la Course à la vie de la Société canadienne du cancer ainsi que les Grands Frères Grandes Sœurs de Fredericton et d'Oromocto. Les employés soutiennent également personnellement un certain nombre d'organisations locales. En 2024, les employés ont consacré 1 923 heures de leur temps personnel à faire du bénévolat auprès d'organismes tels que le programme de petits déjeuners de *Park Street Elementary School*, *Liberty Lane Outreach Centre*, le marathon de Fredericton, le Festival de musique Harvest, Habitat pour l'humanité Fredericton, Les cuisines communautaires de Fredericton, *Fredericton Organic Community Garden*, L'Arche Fredericton, Inclusion Fredericton, la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick et plusieurs organismes sportifs pour les jeunes.

Nous sommes fiers de reconnaître et de célébrer les efforts de ces bénévoles; ils sont essentiels à notre communauté locale et nationale.

RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE

Les employés de Vestcor sont hautement reconnus pour leur participation aux conseils et comités du secteur des placements. La liste suivante décrit les relations dans lesquelles les employés ont activement donné de leur temps et de leur expertise à ce titre en 2024 :

- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR)
- Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC)
- Association canadienne pour la santé mentale du Nouveau-Brunswick
- *CFA Society Atlantic Canada*
- Conseil des gouverneurs de l'Université St. Thomas
- Conseil des gouverneurs de l'Université du Nouveau-Brunswick
- Comité de placements du *YMCA Endowment Fund*
- *Governance Professionals of Canada (GPC)*
- La fondation de l'hôpital du Haut de la Vallée
- *Institutional Limited Partners Association (ILPA)*
- Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies
- Université de Moncton



rivière Saint-Jean, Nouveau-Brunswick

Michael Stemm, sous licence en vertu de Tourisme N.-B.

Grâce à ces efforts continus, les employés de Vestcor continuent de contribuer à la croissance, au développement et au succès de leurs communautés locales et de l'ensemble du secteur des placements.

SOUTENIR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Vestcor a développé une relation profonde avec l'Université du Nouveau-Brunswick. L'organisme a été le premier partenaire financier du Fonds de placement étudiant de l'université en 1998 et continue d'appuyer le développement continu du programme. De plus, les employés de Vestcor ont participé directement à l'élaboration du programme novateur de maîtrise en gestion quantitative des investissements de l'institution.

Un certain nombre d'employés de Vestcor sont instructeurs dans les deux programmes, ainsi que dans d'autres secteurs de la Faculté de gestion de l'UNB. Il est important pour l'avenir de Vestcor et de l'industrie des services financiers dans son ensemble de favoriser ces possibilités d'éducation dans notre communauté.

POINTS SAILLANTS DE 2024

DIVISION DE L'ADMINISTRATION DE VESTCOR :

La division administrative de Vestcor a fourni avec succès des services administratifs clés.



99 % des cibles des clients

La division administrative de Vestcor a traité avec succès 99,4 % des demandes de services des membres, y compris les rachats de service, les estimations de pension, les départs à la retraite, les cessations d'emploi et les ruptures de mariage.



7 100 demandes

La satisfaction des participants à l'égard du service est demeurée élevée, à 94,9 %, tout en traitant plus de 7 100 demandes.



36 500 demandes de participants

L'équipe des Services aux membres ont répondu à 36 500 demandes de renseignements des membres dans un contexte d'augmentation du nombre de demandes.



Coût administratif de 108 \$ par participant

Maintien de faibles coûts administratifs, les frais administratifs des régimes de retraite s'établissant à 108 \$ par participant, soit le deuxième plus bas parmi les pairs et 44 \$ de moins que la moyenne du groupe.

LA DIVISION ADMINISTRATIVE DE VESTCOR A EFFECTUÉ



RÉUNIONS DU
CONSEIL DES
FIDUCIAIRES



SÉANCES
ÉDUCATIVES



INTÉGRATION



INITIATIVES DE
COMMUNICATION
STRATÉGIQUE

POINTS SAILLANTS DE 2024

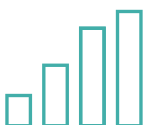
DIVISION DES PLACEMENTS DE VESTCOR :

Les portefeuilles des clients ont continué de dépasser les objectifs de risque et de rendement à long terme.



Valeur ajoutée de 784 millions de dollars

Le rendement total du fonds de Vestcor sur quatre ans a dépassé celui des politiques des clients, générant des rendements supplémentaires de 784 millions de dollars.



1,03 %

Les rendements ont dépassé de 1,03 % les indices de référence des politiques des clients, après déduction des frais de placement pour la période de quatre ans se terminant le 31 décembre 2024.



Ratio des frais de gestion (RFG) inférieur aux normes des pairs

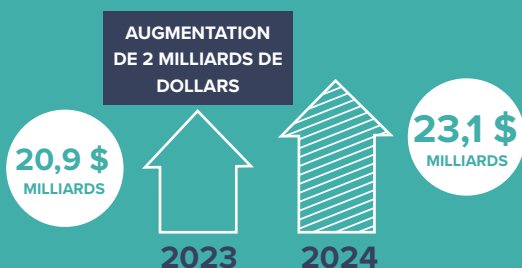
Le ratio des frais de gestion de Vestcor a continué d'afficher un rendement bien inférieur à celui des organisations comparables au Canada.



Publication du troisième Rapport sur l'investissement responsable

Le troisième Rapport annuel sur l'investissement responsable présente des informations financières liées au climat avec une couverture élargie des émissions de gaz à effet de serre.

LES PORTEFEUILLES DES CLIENTS ONT DÉPASSÉ LES OBJECTIFS



23,1 MILLIARDS DE DOLLARS SOUS GESTION, SOIT UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 2 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2024

TABLE DES MATIÈRES

12	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
14	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
16	COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION
17	CLIENTS ET SERVICES
18	FAITS SAILLANTS DE L'ENTREPRISE
18	POINTS SAILLANTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION
21	COÛTS DE LA DIVISION DES SERVICES D'ADMINISTRATION
22	POINTS SAILLANTS DES PLACEMENTS
22	ACTIFS GÉRÉS
23	RENDEMENT DES PLACEMENTS – DÉFINITIONS
23	OBJECTIFS DE RENDEMENT GLOBAL DU FONDS
23	RENDEMENT RELATIF PAR RAPPORT AUX INDICES
25	COÛTS DE GESTION DE PLACEMENTS
28	RENDEMENT ANNUEL PAR CLASSE D'ACTIF
31	PORTFEUILLES DE TITRES À REVENU FIXE
32	PORTFEUILLES D' ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES
33	PORTFEUILLES DE PLACEMENTS NON TRADITIONNELS
36	GESTION DES RISQUES
40	GOUVERNANCE ORGANISATIONNELLE
45	RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
45	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
49	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE
51	RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

54	COMMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION ET L'ANALYSE
54	GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION
56	PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION ORGANISATIONNELLE
57	GESTION DES RISQUES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION
58	PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION
60	INCIDENCE DU RENDEMENT
61	TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION
62	RÉMUNÉRATION EN FONCTION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS
63	APEÇU DU PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT (PPR)
70	LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE
72	RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR
76	ÉTATS FINANCIERS DE VESTCOR

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai l'honneur de présenter le Rapport annuel 2024 de Vestcor à ma deuxième année en tant que président. Nommé le 31 mai 2023, je suis profondément reconnaissant de la confiance de mes pairs et du soutien continu de mes collègues administrateurs. Ce rapport s'inscrit dans notre tradition de transparence, couvrant l'administration des régimes de retraite et des avantages sociaux, les placements et les activités de l'entreprise. Notre modèle indépendant et sans but lucratif continue de s'aligner sur les objectifs des clients tout en offrant une valeur rentable.

L'année 2024 a été une année importante, marquée par le départ à la retraite de John Sinclair, président et chef de la direction de longue date de Vestcor. John a passé plus de 20 ans à la tête de Vestcor et de son prédécesseur, l'organisation de gestion de placements. Ses contributions exceptionnelles ont contribué à façonner Vestcor aujourd'hui. En guise de remerciement, la salle de conférence principale de Vestcor a été rebaptisée « salle de conférence Sinclair », en hommage à son dévouement et à son impact sur l'organisation.

En prévision du départ à la retraite de John, le conseil d'administration a procédé à une recherche de cadres à l'échelle nationale. Le 6 février 2024, nous avons annoncé la nomination de Sean Hewitt au poste de président et chef de la direction, à compter du 15 avril 2024. Son leadership stratégique favorisera la création de valeur et d'innovation. Pour l'avenir, le conseil d'administration est impatient de travailler avec Sean et l'équipe de direction à l'élaboration d'une nouvelle stratégie qui continuera de mettre l'accent sur les besoins des clients.

Le conseil d'administration se concentre sur les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et est appuyé par trois comités permanents : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité de gouvernance. En 2024, nous avons donné suite aux recommandations d'un examen indépendant de la gouvernance afin d'améliorer davantage les pratiques exemplaires en établissant un quatrième comité permanent du conseil d'administration, ayant pour mandat de superviser le programme de placements de Vestcor. Le comité est présidé par Eleanor Marshall (CPA, CA, CFA, IAS.A), qui possède une vaste expérience des questions complexes de finances et d'investissement et qui a été un atout considérable pour le conseil depuis sa nomination initiale en septembre 2016.

Les nominations aux postes d'administrateurs de Vestcor sont échelonnées afin de permettre le renouvellement annuel de l'adhésion des administrateurs, tout en réduisant le risque d'avoir une concentration d'expirations de mandat. En juin 2024, trois mandats d'administrateurs ont expiré, et je suis heureux d'annoncer que Tanya Chapman (CPHR) et Michel Doiron ont tous deux été reconduits pour un nouveau mandat de trois ans par nos actionnaires de la Société Vestcor.

En juin 2024, l'ancien président et l'ancien vice-président du conseil d'administration de Vestcor Inc., Michael Walton, a pris sa retraite du conseil d'administration. Les contributions de Michael à Vestcor ne peuvent être surestimées, car il a joué un rôle important dans le développement de l'organisation telle qu'elle est

aujourd'hui. Nous sommes très reconnaissants du leadership de Michael au fil des ans. Sa vision et sa persévérance ont fait de Vestcor une entité sans but lucratif prospère, indépendante et offrant des services d'investissement et d'administration de premier ordre. Nous apprécions profondément ses contributions et son soutien continu pendant cette transition. À la retraite de Michael, le conseil a choisi Eleanor Marshall au poste de vice-présidente.

J'exprime ma sincère gratitude à nos administrateurs pour leur dévouement à l'égard de l'amélioration de la surveillance et de la gouvernance de Vestcor. Au nom du conseil d'administration, je remercie également nos employés de leur engagement indéfectible à l'égard de notre approche axée sur les clients et les résultats. Leur professionnalisme et leur dévouement à l'excellence en matière de rentabilité sont ce qui fait la grandeur de Vestcor.

Cordialement, [signé par]

David Losier,
Président du conseil d'administration, Vestcor Inc.

Le 31 mars 2025
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



DAVID LOSIER
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

À l'approche de mon premier anniversaire chez Vestcor, je continue d'être motivé et inspiré par ce que l'avenir réserve à notre organisation, à nos clients et au Nouveau-Brunswick.

Il peut être difficile de se joindre à une nouvelle organisation en tant que président et chef de la direction, mais l'équipe de direction et le conseil d'administration ont élaboré un plan de transition exceptionnel qui m'a aidé à comprendre l'organisation, les besoins de nos clients et les domaines potentiels d'amélioration. La culture de Vestcor repose sur un rendement solide et un excellent service à la clientèle. À l'avenir, alors que nous poursuivons l'élaboration de notre stratégie, nous accorderons la priorité à nos clients et chercherons à renforcer davantage notre position de fidèle conseiller.

En 2024, nous avons cherché à mieux comprendre le niveau de satisfaction et les expériences professionnelles de nos employés en menant un sondage complet sur l'environnement de travail des employés. Je suis fier de vous annoncer que nous avons obtenu nos meilleurs scores à date, ce qui me donne confiance dans le fait que le personnel continue d'être très engagé et bien placé pour relever de nouveaux défis alors que nous nous tournons vers l'avenir. Tout aussi important, en 2025, nous mènerons notre sondage biennal auprès des clients pour nous assurer que Vestcor reste sur la bonne voie pour répondre à leurs besoins.

Notre engagement à l'égard d'un solide rendement des placements, d'une gestion prudente des risques et d'un service à la clientèle de qualité supérieure a guidé nos efforts au cours de la dernière année. Nous avons mis en œuvre avec succès notre plan d'affaires 2024 visant à améliorer l'efficacité opérationnelle, à accroître les capacités d'investissement et à tirer parti des technologies de pointe pour mieux servir nos parties prenantes. Ces progrès renforcent notre viabilité à long terme et nous permettent de continuer à fournir des solutions efficaces adaptées aux objectifs de nos clients.

Sur le plan de l'administration des régimes de retraite et des avantages sociaux, notre équipe a obtenu un rendement exceptionnel. Nous avons atteint les objectifs de rendement de nos clients, tout en gérant un nombre élevé de demandes reliées aux régimes de retraite et une augmentation du nombre de participants.

En 2024, nous avons réalisé un rendement impressionnant de 12,2 %, déduction faite des coûts, pour l'ensemble de nos actifs, avec une surperformance significative dans le cadre de nos stratégies gérées à l'interne. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les rendements exceptionnels des marchés d'actions se sont concentrés sur un nombre limité de très grandes entreprises technologiques américaines. Les résultats à long terme continuent de dépasser les exigences de rendement des clients, et la valeur ajoutée des placements a contribué de façon significative aux rendements des clients. Au cours des quatre dernières années, notre rendement excédentaire de 1,03 %, déduction faite des coûts d'investissement, a généré une valeur ajoutée de 784 millions de dollars pour nos clients dans l'ensemble de l'entreprise. Cette valeur ajoutée a été réalisée avec un risque inférieur à celui de notre indice de référence et de nombreux régimes de retraite pairs.

Nous sommes très fiers des résultats de 2024, mais au moment où je vous écris au printemps 2025, l'année dernière me semble être une éternité. Aujourd'hui, les gros titres de l'actualité et la politique publique américaine semblent changer d'heure en heure. Les marchés boursiers culminants et la solide structure de rendement qui ont caractérisé les dernières années ont été remplacés par une volatilité des marchés en raison d'une administration américaine déterminée à changer les relations commerciales mondiales.

Bien qu'il ne soit pas possible de prédire ce qui se passera ensuite, il est important de comprendre que le succès à long terme des investissements repose sur des éléments qui ont fait leurs preuves au fil du temps. Les clients ont conçu des politiques de placement avec des compositions d'actifs créées de façon à offrir une sécurité de retraite à vie à leurs participants. Les actifs sont détenus dans des portefeuilles bien diversifiés dotés d'un contrôle rigoureux des risques et d'une liquidité suffisante pour faire face aux ralentissements, et les clients de régimes de retraite disposent spécifiquement de régimes bien capitalisés, dotés d'une gouvernance efficace et d'un excellent soutien. Ces caractéristiques sont en place pour respecter les obligations au titre des régimes de retraite dans diverses conditions de marché, y compris les périodes difficiles que nous traversons actuellement.

Dans un souci de durabilité et d'orientation à long terme, nous continuons de faire progresser notre programme d'investissement responsable. En 2024, nous sommes devenus signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, avons publié notre troisième Rapport annuel sur l'investissement responsable (disponible à l'adresse vestcor.org/investissementresponsable) et avons élaboré les premiers Rapports sur l'investissement responsable pour nos clients.

À l'horizon pour 2025 et au-delà, notre objectif reste clair : être un partenaire pour créer et assurer une sécurité financière durable.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous accordez à Vestcor. Nous nous réjouissons à l'idée de nombreuses autres années de collaboration fructueuse.

Cordialement, [signé par]

Sean Hewitt
Président et chef de la direction

Le 31 mars 2025
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



SEAN HEWITT
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



parc Mactaquac près de Fredericton, Nouveau-Brunswick

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Les commentaires et l'analyse de la direction (CAD) permettront au lecteur d'interpréter les grandes tendances, les résultats et la situation financière de l'organisation. Les éléments clés des états financiers annuels sont expliqués, et il est recommandé de lire ces CAD de concert avec ces états financiers annuels et les notes afférentes.

Par ailleurs, ces CAD peuvent renfermer des énoncés prospectifs reflétant les objectifs de gestion, les perspectives et les attentes, assortis de risques et d'incertitudes. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes comme « nous pensons », « nous nous attendons à », « peut », « pourrait », « vise à », « continue à » et « estimation ». Nous invitons le lecteur à ne pas se fier indûment à ces énoncés, car plusieurs facteurs importants pourraient infléchir concrètement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées dans les énoncés prospectifs.

La présente section des commentaires et de l'analyse de la direction décrit les activités de Vestcor Inc. (Vestcor) au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024. Les activités se divisent en deux volets : les services d'administration et les services de gestion de placement.

De plus, nos services sont soutenus par le travail de trois divisions : la division des services d'administration, la division des placements et la division des services généraux. Notre site Web (vestcor.org/rapportsannuels) propose également les états financiers vérifiés des diverses entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2024.

Ces entités sont des fonds communs de placement structurés en fonds de fiducie à participation unitaire pour lesquels Vestcor fait office de fiduciaire, ou en sociétés en commandite auprès desquelles une filiale en propriété exclusive de Vestcor, *Vestcor Investments General Partner Inc.*, fait office de commandité. Ces entités de placement de Vestcor ont été créées afin d'optimiser le rendement de placements des actifs tout en respectant les stratégies d'investissement issues des décisions de chacun de nos clients en matière de composition de l'actif.

CLIENTS ET SERVICES

Vestcor offre des services d'administration de régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que des services de gestion de placement à une grande variété de clients du secteur public. En date du 31 décembre 2024, le nombre de ces clients s'élevait à 23. Les activités liées à l'administration visent environ 114 000 participants de régime de retraite, plus de 43 000 participants de régimes d'avantages sociaux et les actifs gérés (AG) s'élevaient à 23,1 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Nous comptons réaliser notre mission organisationnelle d'être le fournisseur privilégié par le secteur public des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion des placements en offrant un soutien par rapport aux services suivants :

- Gestion de placements (actions, revenus fixes, indexation sur l'inflation, investissements non traditionnels)
- Conseils stratégiques pour les placements
- Mesure de la conformité et du rendement
- Administration des régimes de retraite
- Administration des programmes d'avantages sociaux des employés
- Services et soutien de gouvernance destinés aux fiduciaires clients
- Communication de l'information financière
- Gestion des risques
- Communications

Les clients sont libres de choisir la totalité ou une partie des services offerts par Vestcor. Vestcor engage des dépenses pour les services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux ainsi que pour les services de gestion de placement à une grande variété de clients du secteur public. Les dépenses connexes à chacun de ces services sont imparties aux clients de ces domaines respectifs.

Les frais de gestion des placements sont imputés aux clients-investisseurs en fonction de leur quote-part du total des actifs gérés au jour du règlement de la facture. Lorsqu'un client a besoin d'un service de placement en particulier, les frais associés lui sont entièrement imputés.



St. Andrews-by-the-Sea, Nouveau-Brunswick
sous licence de Janette Desharnais

Pour ce qui est des clients qui utilisent nos services d'administration des régimes de retraite, les coûts associés en ressources humaines leur sont imputés après évaluation annuelle des activités déployées. La répartition des coûts des systèmes d'information et autres coûts généraux de bureau et d'entreprise sont répartis sur la base d'une analyse historique périodique du volume de transactions et du nombre de participants à chaque régime.

Notre site Web vestcor.org/rapportsannuels propose également les des diverses entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2024.

FAITS SAILLANTS DE L'ENTREPRISE

OBJECTIF	CIBLE	ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2024 TAUX RÉEL	TAUX ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS
Efficacité de l'équilibrage des opérations	90 % réglementaire + 2,5 %	93,3 %	95,0 %
Efficacité budgétaire (à l'exclusion des primes de rendement)	100 %	94,7 %	92,8 %
Absentéisme (%)	<= 2 %	1,4 %	1,5 %
Disponibilité du réseau informatique	99 %	99,9 %	99,9 %
Disponibilité des applications informatiques			
Système d'administration	99 %	99,9 %	99,0 %
Système de gestion du portefeuille	99 %	100,0 %	100,0 %

POINTS SAILLANTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION

L'équipe d'administration de Vestcor est responsable des opérations courantes de 11 régimes de retraite et de cinq programmes d'avantages sociaux, représentant environ 114 000 participants de régime de retraite et 43 000 participants de régimes d'avantages sociaux. Ces chiffres comprennent des employés du secteur de la fonction publique provinciale, du domaine de l'éducation, des régies de la santé provinciales, ainsi que de sociétés de la Couronne et autres organisations du secteur semi-public.

L'équipe administrative est répartie selon quatre domaines : les services aux membres; les activités relatives aux régimes et les politiques des régimes de pension; les communications; et les services de soutien aux conseils. Voici les points saillants de 2024 pour chacun de ces domaines :

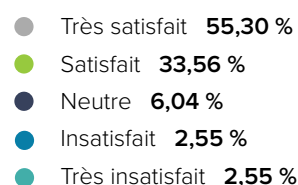
SERVICES AUX MEMBRES

En 2024, l'équipe des Services aux membres a eu plus de 36 500 échanges par téléphone, par courriel ou au cours de visites dans nos bureaux soit, une légère augmentation par rapport aux 36 000 contacts de l'année 2023.

De plus, l'équipe a animé des séances éducatives à l'intention des participants. En 2024, 23 présentations éducationnelles ont été offertes, 14 en personne et neuf virtuellement. Plus de 1 000 personnes ont assisté aux présentations. Ces séances ont permis aux participants de s'informer sur les dispositions de leurs régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés.

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LA SATISFACTION DES MEMBRES

Afin de s'assurer que Vestcor continue de répondre aux besoins de ses clients, Vestcor mène des sondages de satisfaction auprès des participants qui ont bénéficié de son aide pour une estimation de leur pension, un rachat de service, une cessation d'emploi ou un départ à la retraite. Lancés initialement en 2017, ces sondages continuent de fournir à l'organisation un aperçu du niveau de satisfaction des participants qu'elle sert pour le compte de ses clients. En 2024, le taux de satisfaction global est resté élevé, à 94,9 %.



ACTIVITÉS RELATIVES AUX RÉGIMES ET LES POLITIQUES DES RÉGIMES DE RETRAITE

En 2024, 7 118 demandes ont été traitées, comme il est indiqué ci-dessous.

SERVICE	CIBLE	VOLUME TRAITÉ EN 2024	ATTEINT EN 2024	ATTEINT EN 2023
Demandes de rachat de services	97,5 % dans un délai de 58 jours	578	99,7 %	98,9 %
Estimations de pension	97,5 % dans un délai de 43 jours	2 231	99,1 %	97,9 %
Retraites	97,5 % dans un délai de 43 jours	1 923	99,6 %	99,3 %
Cessations d'emploi	97,5 % dans un délai de 29 jours	2 226	99,4 %	98,3 %
Ruptures de mariages	97,5 % dans un délai de 40 jours	160	98,8 %	96,3 %

SERVICES DE SOUTIEN AUX CONSEILS

Vestcor a continué d'adapter avec succès son modèle de prestation de services de soutien aux conseils des fiduciaires pour répondre aux besoins changeants des divers clients. En 2024, les réunions avec les clients ont continué d'être offertes dans divers formats (p. ex. en personne, hybrides et virtuels). À cet égard, l'équipe a été en mesure de continuer à fournir un soutien opérationnel solide aux divers conseils et comités de nos clients.

En plus des réunions régulières avec les clients, l'équipe des Services de soutien aux conseils a aidé les divers clients dans leurs processus de nomination et d'intégration respectifs, a coordonné de multiples occasions de formation en personne et virtuelles, et a mené des recherches qui ont résulté en l'élaboration de documents de gouvernance pour aider ces groupes à atteindre leurs objectifs de gouvernance et fiduciaires et à réaliser leurs mandats et initiatives stratégiques respectifs.

Ces activités comprenaient :

- Aider les conseils des fiduciaires des clients à suivre les meilleures pratiques liées à des sujets tels que la gouvernance de leur conseil, l'efficacité, l'investissement responsable et la gestion des risques.
- Offrir un soutien dans la rédaction des politiques internes du conseil des fiduciaires.
- Livrer diverses séances animées à l'externe, telles que les initiatives de planification stratégique des conseils, l'évaluation triennale des conseils et l'établissement de cadres de gestion des risques ainsi que d'assurer la surveillance des exigences réglementaires et juridiques des régimes de retraite.

Afin de continuer à offrir une gamme complète de services de gouvernance à ses clients, l'équipe des Services de soutien aux conseils continue de participer à des activités de perfectionnement professionnel adaptées aux besoins continus et croissants des divers conseils et comités.

COMMUNICATIONS AVEC LES EMPLOYEURS ET LES PARTICIPANTS

L'équipe des Communications a aidé les clients à surmonter les complexités actuelles liées à la mobilisation des participants. Des efforts considérables ont été déployés pour continuer d'améliorer les ressources afin de doter les participants des outils et des connaissances dont ils ont besoin lorsqu'il s'agit de l'un de leurs actifs les plus précieux, leur pension. De plus, l'équipe a réalisé plusieurs livrables stratégiques établis par les clients, notamment l'administration de sondages auprès des participants, l'élaboration de vidéos éducatives et la fourniture d'un soutien de type campagne pour la communication des résultats significatifs.

L'accent mis sur une communication efficace et intentionnelle reste une priorité.



COÛTS DE LA DIVISION DES SERVICES D'ADMINISTRATION

Les clients des services d'administration de Vestcor continuent à bénéficier de notre modèle économique d'organisation à but non lucratif et de l'attention que nous portons à leurs exigences particulières en matière de besoins et de services. Les coûts globaux de notre division de l'administration, qui s'élèvent à 12,7 millions, ont augmenté d'environ 764 000 \$, soit 6,4 %, par rapport à l'année précédente.

	ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2024 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
Salaires et avantages sociaux	8 404	\$	7 947	\$
Systèmes d'information	1 538		1 344	
Administration ayant trait aux clients	683		682	
Loyer des bureaux	544		511	
Bureau et frais professionnels	485		425	
Services professionnels	396		368	
Amortissement	666		676	
	12 716	\$	11 953	\$

Les dépenses de la division des services d'administration comprennent les salaires et les avantages sociaux de près de 94 employés à temps plein, à temps partiel, occasionnels ou contractuels. Les salaires et les avantages sociaux pour l'année terminée le 31 décembre 2024 ont augmenté de 5,8 % par rapport aux coûts de 2023. Cela correspond à une augmentation du nombre d'employés administratifs de 92 à la fin de 2023 à 94 à la fin de 2024, ainsi qu'une modeste augmentation de la rémunération annuelle. Vous trouverez d'autres renseignements sur le régime de rémunération de Vestcor dans la section « Commentaires sur la rémunération et l'analyse » du présent Rapport annuel (voir page 54).

Les coûts des systèmes d'information ont continué à représenter une part importante des dépenses annuelles de la division des services d'administration. En 2024, nous avons vu les coûts des systèmes d'information augmenter de 14,4 %. Cette augmentation est principalement due aux coûts de développement de notre système d'administration des pensions, liés à la nouvelle exigence réglementaire de production de relevés pour les participants avec prestations différées. À cela s'ajoutent les hausses inflationnistes régulières observées dans la plupart des services informatiques en 2024.

Les coûts de location de bureaux, les services professionnels, les frais de bureau et d'exploitation, ainsi que les coûts d'amortissement sont restés stables par rapport à l'exercice précédent.

Pour valider le caractère économique des services d'administration de régimes de retraite que nous offrons, nous participons chaque année à une étude comparative avec d'autres administrateurs de régimes de retraite canadiens. Selon ce sondage le plus récent, le coût total de nos services d'administration des régimes de retraite était de 108 \$ par participant. Notre coût par participant était le deuxième taux le plus bas, inférieur de presque 44 \$ au coût moyen des participants au sondage.

POINTS SAILLANTS DES PLACEMENTS

La description des services de gestion des placements qui suit concerne l'année terminée le 31 décembre 2024.

ACTIFS GÉRÉS

Au 31 décembre 2024, les actifs gérés (AG) atteignaient approximativement 23,1 milliards de dollars issus des mandats des clients suivants :

CLIENT	2024 (EN MILLIONS DE \$)			2023 (EN MILLIONS DE \$)		
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)	10 172,6	\$	44,1 %	9 234,4	\$	44,1 %
Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)	7 479,4		32,4 %	6 788,7		32,4 %
Régime de retraite des juges de la Cour provinciale (juges)	64,0		0,3 %	59,8		0,3 %
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) :						
Fonds de déclasserement de Point Lepreau	529,0		2,3 %	477,3		2,3 %
Fonds de gestion du combustible épuisé de Point Lepreau	261,4		1,1 %	244,7		1,2 %
Fiducie des déchets de combustible nucléaire	224,7		1,0 %	207,0		1,0 %
Régime à risques partagés du personnel universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick (AESRP)	492,7		2,1 %	445,8		2,1 %
Fonds de dotation de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBE)	76,0		0,3 %	64,9		0,3 %
Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (CES)	3 364,0		14,6 %	3 022,6		14,4 %
Régime à risques partagés de la Ville de Fredericton (CoF)	293,9		1,3 %	263,6		1,3 %
<i>Pension Plan for New Brunswick Hourly Paid Employees of Fraser Papers Inc. (FPHP)</i>	99,2		0,4 %	101,9		0,5 %
<i>Pension Plan for New Brunswick Salaried Employees of Fraser Papers Inc. (FPSAL)</i>	20,2		0,1 %	21,4		0,1 %
<i>PNB Training Completions Fund</i>	8,2		0,0 %	7,1		0,0 %
Total des AG	23 085,3	\$	100,0 %	20 939,2	\$	100,0 %

Le mandat de chaque client prévoit des placements dans une combinaison particulière et unique d'unités des entités de placement de Vestcor. Certains clients pourraient avoir précédemment comporté des possibilités investissements directement qui sont désormais sous la surveillance des gestionnaires de portefeuilles de Vestcor.

RENDEMENT DES PLACEMENTS : DÉFINITIONS

Le rendement des placements correspond aux revenus et aux gains ou pertes en capital réalisés et non réalisés au sein d'un ou de plusieurs portefeuilles d'actifs au cours d'une période définie. Vestcor mesure et rapporte quotidiennement le rendement en dollars canadiens au moyen d'une méthode de comptabilisation des rendements globaux. Les rendements quotidiens sont liés géométriquement pour le calcul des rendements périodiques.

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants bruts correspondent aux montants après la déduction de toutes les dépenses de transaction et autres directement associées, mais avant la déduction des coûts de gestion des placements de Vestcor.

Les rendements des placements exprimés sous forme de montants nets correspondent aux montants après la déduction de tous les frais imposés pour les actifs gérés.

Outre le rendement des placements, un point important à considérer dans la gestion des portefeuilles est l'ampleur du risque de placement. Le risque de placement correspond à la probabilité ou vraisemblance d'une perte de placement en fonction du rendement prévu.

OBJECTIFS DE RENDEMENT GLOBAL DU FONDS

Vestcor se concentre sur deux objectifs principaux qui se résument comme suit :

- L'objectif primaire de rendement des placements** est d'atteindre le rendement à long terme et le risque correspondant aux cibles particulières de chaque client.
- L'objectif secondaire de rendement des placements** est de dépasser les indices de référence associés à long terme, après déduction de tous les frais de gestion, de la ou des valeurs ajoutées ciblées d'après l'énoncé de la politique de placement de chaque client ou d'autres directives ou lignes directrices de ce genre.

Les rendements détaillés des clients sont communiqués à leurs participants par le biais des communications de leurs organisations respectives.

RENDEMENT RELATIF PAR RAPPORT AUX INDICES

Comme indiqué, notre **objectif secondaire de rendement des placements** consiste à accroître la valeur (c.-à-d. les rendements en sus des indices de référence) des actifs de nos clients au-delà de leurs divers indices de référence pour les catégories d'actifs à l'aide de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée devrait d'abord couvrir tous les coûts de gestion des placements, puis viser l'addition de 50 points de base (0,5 %) de plus par année. Il s'agit d'une unité de mesure clé pour nos clients, qui l'est aussi par conséquent pour ce qui est de la rémunération variable en fonction du rendement de Vestcor.

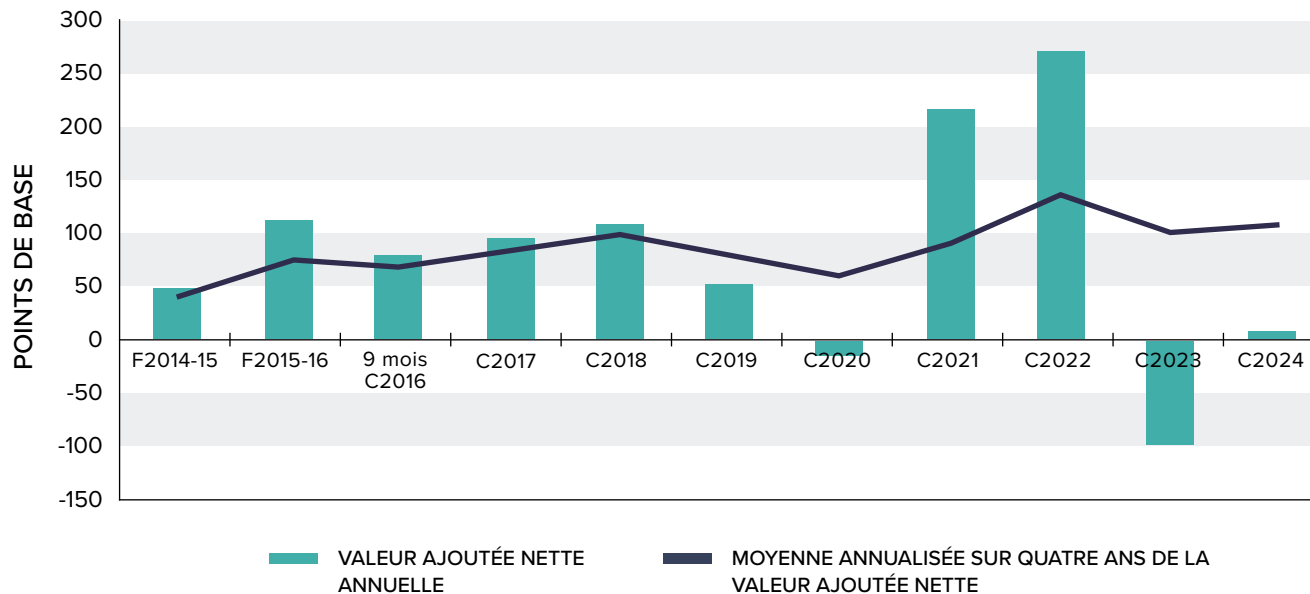
OBJECTIFS SECONDAIRES DE RENDEMENT DES PLACEMENTS

OBJECTIF	CIBLES À LONG TERME	ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2024 TAUX RÉEL	TAUX ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS	TAUX ANNUALISÉ DEPUIS LA CRÉATION (1996)
Rendement relatif net (en points de base (pb) après le calcul de tous les coûts de gestion des placements)	>= 50 pb par an	9,0	103,4	29,3

Comme l'analyse en détail de la section « Rendement annuel par classe d'actif » l'indique, l'économie générale a été très résiliente, et la plupart des catégories d'actifs ont eu des rendements positifs pour l'année civile. Les marchés d'action mondiaux ont été particulièrement dynamiques, le marché américain, et plus particulièrement le secteur technologique, affichant une performance exceptionnelle. Du côté des titres à revenu fixe, les banques centrales ont activement abaissé les taux d'intérêt, l'inflation ayant reculé par rapport aux sommets extrêmes enregistrés en 2022-23. Par conséquent, les titres à revenu fixe ont généré de solides rendements en 2024. Concernant les placements alternatifs, toutes les classes d'actifs ont généré des rendements positifs en 2024, les actions de sociétés fermées en tête, avec un rendement de plus de 14 % sur l'année. Au total, cela s'est traduit par un rendement nominal total de 12,2 %, déduction faite des coûts, pour l'année civile. Malgré la concentration persistante sur les marchés d'action, la gestion active a été solide sur la plupart des classes d'actifs en 2024. La principale exception concerne les actions de sociétés fermées où la gestion active a été mise à mal en raison du décalage de valorisation des investissements en actions de sociétés fermées par rapport à ses indices de référence très solides sur les marchés boursiers. En conséquence, la performance des investissements a dépassé notre indice de référence combiné de 12,1 % et de 9,0 points de base en net.

En revanche, notre rendement annuel moyen à valeur ajoutée à long terme sur quatre ans, déduction faite des coûts, continue de demeurer très solide, à environ 103 points de base, soit environ 784 millions de dollars en valeur supplémentaire sur la période de quatre ans. La période de quatre ans s'harmonise bien avec les objectifs de placement à long terme de nos clients et reste la plus significative pour mesurer la performance de notre gestion active. Le graphique qui suit montre l'historique de nos activités à valeur ajoutée sur les dix exercices les plus récents.

RÉSULTATS DE LA GESTION ACTIVE



COÛTS DE GESTION DE PLACEMENTS

Les coûts engagés jouent un rôle important dans l'évaluation du rendement des placements. Dans un contexte équivalent, les coûts moindres donnent des rendements nets comparatifs plus élevés et permettent de tirer le maximum des actifs disponibles pour financer les objectifs des clients.

Les coûts de gestion des placements sont soumis à de nombreuses influences. Leur comparaison au sein de l'industrie démontre qu'il est généralement plus efficace de gérer les actifs à l'interne plutôt que d'impartir le processus de placement à des tiers. En outre, les stratégies de placement passives – conçues pour imiter un indice du marché – sont moins coûteuses que les stratégies actives qui reposent sur le jugement de spécialistes pour estimer la différence entre les possibilités de rendement et les indices de référence.

La structure de placement influe elle aussi sur les coûts totaux. Les placements sur le marché privé peuvent par exemple être effectués directement, au moyen de sociétés en commandite, de co-investissements ou de fonds de structures de fonds. De telles structures pourraient occasionner des frais de gestion et d'intérêts passifs, des frais d'intérêts, des impôts, des frais d'acquisition ou d'aliénation d'actifs et d'autres charges

connexes qui sont reflétés dans la valeur liquidative des placements. Une telle complexité rend toujours difficiles la transparence et la surveillance des coûts au sein de l'industrie des placements.

Les entités de placement de Vestcor assument des frais de transaction associés à l'échange de titres dans chaque portefeuille. Dans le cas des portefeuilles à actions ouvertes, ces coûts peuvent inclure les commissions des courtiers et les frais d'emprunt, qui sont fonction du volume des échanges effectués. Ces coûts sont reflétés dans la valeur de l'actif net des fonds de placement plutôt que dans les états financiers des sociétés.

Finalement, un facteur important à considérer est le fait que Vestcor fonctionne selon un modèle opérationnel à but non lucratif, comparativement aux tiers gestionnaires de placements « à but lucratif ». Un tel modèle produit non seulement des économies considérables pour nos clients, mais permet une meilleure harmonisation des services en assurant aux clients que les conseils en matière de placement reçus sont réellement adaptés à leurs besoins particuliers.

Les états financiers vérifiés de façon indépendante de Vestcor (voir page 76) tiennent compte des coûts de gestion des placements ci-dessous engagés pour la gestion des 23,1 milliards de dollars d'actifs gérés de l'année terminée le 31 décembre 2024 :

		2024 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	2023 (EN MILLIERS DE DOLLARS)
Dépenses opérationnelles internes	\$	25 181,7	\$ 24 979,8
Tiers fournisseurs de services			
Frais de conseil liés aux placements		4 246,1	3 507,9
Frais de garde de titres		24,7	20,6
Coûts de gestion des placements totaux	\$	29 452,5	\$ 28 508,3
Total des actifs gérés	\$	23 085 326,9	\$ 20 939 237,7

En utilisant nos systèmes technologiques pour les activités boursières mondiales, nos professionnels de la gestion des placements gèrent à l'interne la majorité des AG à partir de nos bureaux de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Cela permet de réaliser des économies importantes au profit de nos clients. Au 31 décembre 2024, Vestcor gérait à l'interne près de 18,3 milliards de dollars, soit 79 % des AG de ses clients (16,8 milliards et 80 % respectivement en 2023).

Les coûts liés à la gestion interne des stratégies de placement, calculés par rapport à la moyenne des AG à l'interne pour l'année terminée le 31 décembre 2024, représentaient 0,121 % soit 12,1 pb (12,9 pb en 2023).

Environ 4,8 milliards de dollars, soit 21 % des placements, sont gérés à l'externe au 31 décembre 2024 (4,2 milliards de dollars ou 20 % respectivement en 2023). Ces mandats se présentent lorsqu'une possibilité de placement donnée ou une expertise sur une stratégie en particulier n'est pas accessible à l'interne. Une tranche de 3,4 milliards de dollars d'actifs de ce montant est liée à des placements privés gérés à l'externe et une tranche de 1,4 milliard de dollars, à des mandats ayant trait à des placements cotés en bourse.

Les coûts externes de gestion des placements privés peuvent inclure des frais de gestion directs et indirects, des intérêts passifs, des honoraires professionnels et d'autres dépenses connexes. Ces coûts ne sont pas inclus dans les coûts de gestion des placements de Vestcor, mais ils sont plutôt retranchés du rapport sur le rendement des placements de chaque fonds commun suivant la pratique de l'industrie (voir le Rendement des entités de placement de Vestcor à la page 72). Les états financiers vérifiés de chacune des entités d'investissement de Vestcor sont disponibles à vestcor.org/rapportsannuels.

Les coûts des placements cotés en bourse gérés à l'externe sont facturés directement à Vestcor Inc., à titre de fiduciaire de ces fonds communs, et ils sont publiés

dans l'État des résultats et de l'évolution de l'actif net des états financiers vérifiés de Vestcor, à la page 81. Les coûts externes calculés d'après la moyenne des actifs gérés se chiffrent à 34,3 pb pour l'année terminée le 31 décembre 2023 (35,4 pb en 2023).

Au total, les coûts de gestion des placements reflétés dans les états financiers vérifiés de Vestcor Inc. pour l'année terminée le 31 décembre 2024 ont représenté environ 13,4 pdb des actifs gérés moyens. Ce chiffre est légèrement supérieur aux frais de gestion des placements de 14,0 pdb pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Chaque année, nous indexons nos coûts de gestion des placements. Selon les données publiées par d'autres fonds semblables du secteur public, nos résultats restent excellents. Nous avons également participé à un sondage annuel sur les régimes de pension à prestations déterminées effectué par *CEM Benchmarking Inc.* À la lumière de cette analyse comparative, nous pouvons dire avec certitude que nos coûts continuent d'être inférieurs de 18 pb environ à la moyenne de ceux de nos homologues et de 39 pb à ceux des gestionnaires du secteur privé. Cette différence de coûts correspond pour nos clients à une économie d'environ 40 à 86 millions de dollars pour l'année terminée le 31 décembre 2024, réalisée grâce à nos faibles coûts. Cet important avantage en matière de coûts est l'un des piliers de notre prestation de services depuis notre création il y a plus de 25 ans.

Les états financiers vérifiés de chacune des entités d'investissement de Vestcor sont disponibles à vestcor.org/rapportsannuels.



📍 phare de Grande-Anse, Nouveau-Brunswick
Matt Hewitson, sous licence en vertu de Tourisme N.-B.



Moncton, Nouveau-Brunswick

Nicole Rawlines-LeBlanc, sous licence en vertu de Tourisme N.-B.

RENDEMENT ANNUEL PAR CLASSE D'ACTIF

Les renseignements suivants sur le rendement annuel des placements sont organisés selon les grandes classes d'actif de Vestcor, et donnent la répartition détaillée par sous-portefeuille de classe d'actif.

Vestcor propose une structure de fonds communs constitués de fonds en fiducie à participation unitaire ainsi que des structures de sociétés en commandite pour les placements privés, au moyen desquels les clients peuvent investir selon des répartitions particulières pour réaliser leurs propres objectifs de placement. En ce qui concerne le rendement par fonds commun, consultez le rendement des entités de placement de Vestcor (voir page 72). Les états financiers audités des entités d'investissement Vestcor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 sont disponibles sur le site vestcor.org/rapportsannuels.

COMMENTAIRE SUR DES MARCHÉS

- Les bons rendements dans l'ensemble signifient que 2024 a été une bonne année, d'une manière générale, pour les investisseurs mondiaux diversifiés, même si, une fois de plus, le marché américain, en particulier le secteur technologique, a dominé.
- Les banques centrales en ont fait assez pour éviter une inflation élevée, même si, au pays, la faiblesse relative de l'économie canadienne entraînera probablement une plus grande divergence de politique entre les États-Unis et le Canada à l'avenir.
- Le risque géopolitique reste préoccupant, surtout lorsqu'il est combiné aux valorisations élevées des marchés boursiers et aux nombreuses sources d'incertitude à l'approche de 2025.

Les actions et les obligations ont continué à donner de solides rendements pour les investisseurs en 2024. En dollars canadiens, les marchés canadiens, américains, mondiaux et émergents ont gagné environ 21 %, 36 %, 29 % et 17 %, respectivement, tandis que les obligations canadiennes ont obtenu des rendements légèrement positifs d'un peu plus de 4 % pour l'ensemble de l'année. Dans l'ensemble, presque tous les investisseurs diversifiés ont obtenu des rendements très positifs au cours de l'année écoulée; ceux positionnés dans des placements relativement plus risqués ont obtenu les meilleurs résultats.

Les banques centrales ont, pour la plupart, réussi à lutter contre les derniers montants de l'inflation. Aux États-Unis, le taux de variation annuel des prix à la consommation est passé sous la barre des 3 % en 2024, ce qui a permis à la Réserve fédérale d'abaisser le taux cible du financement à un jour de 5,5 % à 4,5 % au cours de l'année. La vigueur persistante de l'économie sous-jacente, comme en témoignent les statistiques sur l'emploi et la croissance, a entraîné un quasi-équilibre dans les attentes du marché – au début de 2025, les investisseurs s'attendaient peut-être à seulement 1 ou 2 autres baisses de taux sur le marché américain cette année.

L'économie canadienne se portant relativement plus faible du point de vue de la croissance, de l'emploi et de l'inflation, la Banque du Canada a réduit les taux plus énergiquement au cours de la dernière année (abaissant le taux cible de 5 % à 3,25 % par décembre) et les investisseurs s'attendent à ce qu'elle doive procéder à au moins deux autres baisses de taux au cours de la prochaine année. Si les marchés de taux se déroulent comme prévu actuellement, les taux à court terme canadiens passeront probablement toute l'année 2025 à 1,25 % de moins que les taux américains (avec une forte probabilité que le marché sous-estime l'écart). Cette divergence dans les perspectives économiques et les taux d'intérêt a exercé une pression croissante sur le dollar canadien au cours de la dernière année. En décembre 2023, un dollar américain permettait d'acheter environ 1,33 dollar canadien, mais à la fin de 2024, ce même dollar américain achetait près de 1,44 dollars canadiens.



Le Pays de la Sagouine, Bouctouche, Nouveau-Brunswick

Les états financiers audités des entités d'investissement Vestcor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 sont disponibles sur le site vestcor.org/rapportsannuels.

Du point de vue du risque géopolitique, le marché continue de faire face aux mêmes grandes tendances qui ont été attendues et vécues au cours des derniers trimestres. Il ne fait aucun doute que la nouvelle administration américaine mettra de l'avant un programme « Les États-Unis d'abord », ce qui entraînera probablement une situation économique instable pour le Canada et d'autres pays ayant des liens économiques étroits avec le marché américain. À l'échelle mondiale, les conflits en Europe de l'Est et au Moyen-Orient se poursuivent et, d'une manière générale, de nombreuses sources de tension restent prêtes à infliger de la volatilité aux investisseurs au cours de l'année à venir. Plus près de nous, la performance économique relativement médiocre et le mécontentement général de l'électorat ont fait en sorte que le premier ministre Trudeau a démissionné de son poste de chef, ouvrant ainsi la voie à une course à la direction du Parti libéral fédéral à l'approche des élections de 2025. Les investisseurs canadiens, en particulier, auront de nombreuses sources de risque géopolitique à digérer au cours des prochains trimestres.

Du point de vue des perspectives d'investissement à court et moyen terme, les tendances du risque devraient dominer au cours de l'année à venir. La faiblesse du dollar canadien, qui a été bénéfique pour les investisseurs en dollars canadiens qui n'ont pas couvert ces risques, pourrait entraîner une volatilité significative sur les résultats des placements, alors que les investisseurs digèrent les données à venir sur l'inflation et la croissance dans le contexte des mesures de politique monétaire des banques centrales. Un retournement brutal du taux de change pourrait constituer une source importante de risque pour les investisseurs canadiens.

L'issue des élections américaines entraînera des répercussions inconnues, mais probablement importantes sur les partenaires commerciaux comme le Canada. L'imposition de tarifs de grande envergure aurait une incidence importante sur les producteurs canadiens, et les mesures de rétorsion de la part des décideurs politiques canadiens auraient un impact négatif supplémentaire sur les consommateurs intérieurs, qui seraient forcés de payer plus cher pour les biens importés si les politiciens s'engageaient dans une politique tarifaire « à l'identique ».



Enfin, les grands thèmes qui ont été mis en place au cours des dernières années, tels que la surperformance des actions liées à l'intelligence artificielle, la force générale du secteur technologique et les turbulences relatives au sein de diverses entreprises axées sur les consommateurs, continueront d'exercer des pressions sur les gestionnaires actifs qui ont du mal à suivre, ou pourraient connaître un retournement, ce qui entraînerait une volatilité et des implications de risque importantes pour les investisseurs. La gestion active sur les marchés d'actions de sociétés ouvertes s'est avérée difficile pour de nombreux investisseurs ces dernières années, avec une augmentation de la concentration du marché, et cela, combiné à une volatilité potentiellement plus élevée, pourrait entraîner une plus grande dispersion entre les gagnants et les perdants en 2025.

Dans l'ensemble, les investisseurs devront être à la fois tactiques et stratégiques avec leurs portefeuilles d'investissement à l'avenir. Bien que difficiles du point de vue du calendrier, les perturbations importantes sur certains marchés (devises, actions) pourraient présenter à la fois des risques et des occasions de création de valeur à court et à moyen terme, tandis que les investisseurs qui ont optimisé leur politique de répartition de l'actif à long terme avant la COVID pourraient constater que les marchés se sont suffisamment ajustés pour que certains changements de politique stratégique soient nécessaires pour assurer un positionnement optimal à l'avenir.

PORTFEUILLES DE TITRES À REVENU FIXE

OBJECTIFS

Vestcor propose de nombreux portefeuilles de placements à revenu fixe donnant accès à un vaste assortiment de titres à échéance et de risques selon la qualité du crédit. Ces portefeuilles peuvent être combinés pour représenter les indices standards de l'industrie ou utilisés séparément pour adapter le risque en fonction d'objectifs ou d'exigences précis de placement.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

PORTEFEUILLE	AG ¹ (EN MILLIONS DE \$)	RENDEMENT ANNUEL		RENDEMENT ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS	
		PORTEFEUILLE %	INDICE DE RÉFÉRENCE %	PORTEFEUILLE %	INDICE DE RÉFÉRENCE %
Actifs à court terme	\$ 443	6,06	4,90	3,38	2,87
Obligations à rendement nominal	3 359	3,56	3,31	(1,44)	(1,73)
Obligations de sociétés	4 198	7,32	6,97	0,94	0,76
Titres internationaux à rendement élevé	206	8,57	9,73	3,18	2,85
Obligations à rendement élevé	779	3,91	3,73	(2,04)	(1,98)
Fonds du marché monétaire à long terme ²	205	6,44	5,38	-	-
Titres à revenu fixe alternatifs ³	111	7,03	5,97	-	-

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date de début : 4 août 2023

³ Date de début : 30 octobre 2023

APERÇU

Bien que les taux d'intérêt aient été assez volatils tout au long de la dernière année, le rendement de référence canadien à 10 ans a terminé l'année 2024 à environ 0,12 % de son point de départ, clôturant le mois de décembre avec un rendement d'environ 3,23 %, comparativement à un rendement de 3,11 % à la fin de l'année précédente. Au quatrième trimestre, les rendements obligataires ont augmenté partout en Amérique du Nord, même si le pic d'inflation atteint en 2022-2023 semble être derrière nous et que les banques centrales ont entamé leurs cycles de compression. À ce jour, la Banque du Canada a procédé à des baisses de taux de 200 points de base, tandis que la Réserve fédérale américaine a réduit les taux à court terme de 100 points de base, ce qui reflète la performance relativement meilleure de l'économie américaine par rapport à l'économie canadienne.

Les portefeuilles de titres à revenu fixe de Vestcor ont affiché un solide rendement par rapport à l'indice de référence, tous les portefeuilles gérés à l'interne ayant produit des rendements actifs positifs pour l'année. Le nouveau portefeuille de titres à revenu fixe alternatifs de Vestcor, qui cible les stratégies de crédit privé et d'arbitrage de titres à revenu fixe, a nettement surperformé son indice de référence au quatrième trimestre, terminant l'année avec un rendement de 7,03 %, contre un rendement de 5,97 %.

PORTEFEUILLES D' ACTIONS DE SOCIÉTÉS OUVERTES

OBJECTIFS

Nous proposons trois grands types de portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes géographiquement diversifiées : des portefeuilles de capitalisation boursière standard ciblant les grandes et moyennes capitalisations, des portefeuilles de petites capitalisations et des portefeuilles d'actions à faible volatilité. Ces portefeuilles sont utilisés pour aider les clients à s'exposer à la croissance économique à long terme des régions du monde sur une base de gestion active et passive. Les clients bénéficient de l'approche de portefeuille global de Vestcor pour déplacer le risque actif vers les marchés où il est le plus bénéfique, tout en maintenant l'efficacité de la gestion passive sur certains marchés plus compétitifs où les faits justifient une approche moins audacieuse.

Les clients de Vestcor ont adopté en général une approche relative aux actions mondiales qui met en œuvre des stratégies distinctes pour les marchés canadiens, les marchés développés mondiaux et les marchés émergents mondiaux.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

PORTEFEUILLE	AG ¹ (EN MILLIONS DE \$)	RENDEMENT ANNUEL		RENDEMENT ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS	
		PORTEFEUILLE %	INDICE DE RÉFÉRENCE %	PORTEFEUILLE %	INDICE DE RÉFÉRENCE %
Capitalisation boursière pondérée :					
Actions canadiennes	\$ 611	21,20	21,65	12,41	12,49
Actions canadiennes à petite capitalisation	307	21,31	18,83	13,03	7,96
Actions de marchés développés mondiaux (ex-Canada)	2 003	29,86	29,41	13,35	13,09
Actions internationales à petite capitalisation ²	451	18,85	17,81	-	-
Faible volatilité :					
Actions canadiennes	636	22,57	20,43	13,11	13,78
Actions mondiales ³	2 220	21,04	20,22	-	-
Marchés émergents	935	26,20	18,92	8,95	5,04

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

² Date du début : 20 décembre 2021

³ Date du début : 1^{er} avril 2021

APERÇU

Une fois de plus, les marchés mondiaux d'actions de sociétés ouvertes ont affiché un solide rendement en 2024, les indices boursiers généraux standard affichant un rendement variant entre 13 % et 36 % en dollars canadiens, selon leur répartition régionale. Bien qu'il y ait eu une certaine différenciation dans le leadership du marché en 2024 par rapport aux rendements fortement dominés par les « sept géants technologiques » (*Magnificent 7*) de l'année précédente, la concentration du marché reste une préoccupation importante du point de vue des niveaux de risque globaux et en termes de capacité des gestionnaires actifs à ajouter de la valeur supplémentaire au-dessus des indices de référence. À la fin de l'année, seulement dix actions représentaient environ 36 % de la taille standard du marché boursier américain, contre 21 % il y a cinq ans et seulement 16 % il y a dix ans. Bien que des marchés plus petits et moins bien diversifiés, comme le Canada, aient constamment été confrontés à des problèmes de concentration des marchés au cours des dernières décennies, ces niveaux extrêmes de concentration des actions américaines présentent des défis beaucoup plus importants pour les gestionnaires d'actions mondiales, surtout compte tenu de la pondération de 65 % à 70 % que les États-Unis détiennent dans de nombreux indices de référence d'actions mondiales.

Bien que la forte concentration des marchés entraîne généralement des conditions difficiles pour la gestion active, les stratégies d'actions mondiales de Vestcor, en particulier les stratégies des marchés développés mondiaux et des marchés émergents à faible volatilité, ont produit un solide rendement au cours de l'année. Le Fonds mondial à faible volatilité des marchés développés de Vestcor a surperformé son indice de référence d'environ 1 % en 2024, tandis que le Fonds des marchés émergents à faible volatilité a surperformé de plus de 7 % pour l'année.

PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS NON TRADITIONNELS

OBJECTIFS

Vestcor propose de nombreuses stratégies de placement alternatives non traditionnelles qui offrent à ses clients des avantages supplémentaires en matière de diversification et d'exposition aux placements. Elles peuvent contribuer à réduire le risque global de leur portefeuille sur les marchés de sociétés ouvertes et des valeurs à revenu fixe plus traditionnels. Nos stratégies de rendement absolu s'appliquent à des portefeuilles gérés à l'interne déployés pour les clients sur une base autonome ainsi que par le biais d'une approche de superposition sur des actifs totaux qui se composent principalement de titres cotés en bourse conçus pour générer des rendements stables à faible corrélation avec les rendements des indices boursiers standard du marché public.

SOMMAIRE DES RENDEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2024

PORTEFEUILLE	AG ¹ (EN MILLIONS DE \$)	RENDEMENT ANNUEL		RENDEMENT ANNUALISÉ SUR QUATRE ANS	
		PORTEFEUILLE %	INDICE DE RÉFÉRENCE %	PORTEFEUILLE %	INDICE DE RÉFÉRENCE %
Stratégies de rendement absolu	\$ 2 321	8,38	4,90	6,70	2,87
Actions de sociétés fermées	1 708	14,77	29,40	16,36	13,47
Immobilier	2 254	3,34	2,28	5,52	4,22
Infrastructure	1 817	11,96	8,45	10,59	7,94

¹ Inclut les intérêts de propriété interfonds

APERÇU

Nous gérons des portefeuilles internes distincts qui offrent une variété de titres, de marchés et de stratégies gérés selon des approches à la fois traditionnelles et quantitatives. Une répartition réfléchie de ces portefeuilles de placements non traditionnels, associée à un cadre bien conçu de gestion des risques, permet à la stratégie d'atteindre l'objectif fixé, soit des rendements positifs à faible risque, sans l'exposition aux risques imprévus découlant souvent des portefeuilles à rendement absolu et à stratégies multiples tels que les fonds spéculatifs. Bien que chaque stratégie soit gérée de manière prudente et diversifiée par une équipe de gestion des portefeuilles, nous recourons aussi à une méthode combinée de budgétisation des risques du portefeuille afin de gérer efficacement le risque et de le prévoir au budget dans tous les environnements de marché. En déplaçant au besoin les allocations de capital et de risque vers leurs emplacements les plus favorables, la stratégie a réussi à produire des rendements positifs importants tout en ayant une corrélation minimale avec les marchés traditionnels et une volatilité inférieure de moitié à celle des fonds spéculatifs traditionnels.

En 2024, la stratégie de rendement absolu, en particulier les stratégies plus quantitatives, a obtenu de solides résultats par rapport à son budget de risque modeste, et la stratégie globale a enregistré un rendement combiné d'environ 8,4 % pour l'année. La performance à moyen et long terme reste également nettement positive, malgré le positionnement neutre et peu risqué de ces fonds sur le marché.

Le portefeuille d'actions de sociétés fermées de Vestcor est diversifié selon l'aspect géographique, le secteur d'activité et la devise. Les placements sont effectués au moyen d'une combinaison d'engagements dans des fonds externes, des co-investissements avec des gestionnaires de fonds et des placements directs gérés à l'interne. En 2024, le portefeuille a progressé d'environ 14,8 %, mais n'a pas réussi à suivre le rythme des solides indices de marchés d'actions de sociétés ouvertes, qui ont progressé de 29,4 %. Les stratégies d'actions de sociétés fermées présentent généralement des décalages de valorisation, et une surperformance ou une sous-performance à court terme par rapport aux indices boursiers n'est pas rare.

Les portefeuilles d'actions de sociétés fermées de Vestcor, malgré une sous-performance en 2023 et 2024, ont enregistré une forte performance en termes de rendement absolu, la valeur ajoutée négative reflétant plutôt la forte performance des actions cotées en bourse. À moyen et long terme, les portefeuilles d'actions de sociétés fermées de Vestcor ont surperformé les rendements des actions des marchés publics, générant un rendement d'environ 16,4 % sur les quatre dernières années, contre un rendement de référence de 13,5 % par an.

Le portefeuille immobilier comprend deux composantes : les titres de fiducies de placement immobilier (FPI) nord-américaines, utilisés pour la finalisation du portefeuille des clients et la gestion des liquidités; et l'immobilier privé sous forme de participations dans des sociétés en commandite, de co-investissements directs et de participations directes. Bien que certains segments de l'investissement immobilier aient été difficiles ces dernières années en raison de l'évolution du marché des bureaux commerciaux et de l'immobilier traditionnel, et que les valorisations du marché en général aient été nécessairement affectées par des taux d'actualisation relativement plus élevés, les actifs immobiliers de Vestcor continuent d'afficher une forte performance opérationnelle. En 2024, le fonds immobilier de Vestcor a enregistré une croissance d'environ 3,3 %, surpassant légèrement son rendement de référence de 2,3 % pour l'année.

À l'instar de notre approche en matière d'investissement immobilier, le portefeuille d'infrastructures de Vestcor comporte deux volets : d'une part, des infrastructures privées, sous forme d'engagements de fonds dans des sociétés en commandite et de co-investissements (diversifiés par zone géographique, devise et type d'actifs) et, d'autre part, un portefeuille interne d'infrastructures publiques conçu pour faciliter la liquidité d'opportunités d'infrastructures privées relativement importantes et moins fréquentes. En 2024, la stratégie combinée a généré un rendement solide de près de 12 %, contre un rendement de référence de 8,5 %. À long terme, le rendement du portefeuille d'infrastructures de Vestcor reste nettement supérieur à celui de l'indice de référence, soit 10,6 % par an.



phare Swallowtail, Grand Manan,
Nouveau-Brunswick

sous licence en vertu de Tourisme N.-B.

RÉSUMÉ DU RENDEMENT DES FONDS TOTAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

Voici un résumé du rendement des placements nets de coûts sur tous les actifs gérés par Vestcor depuis sa création en avril 1996.

	1 AN %	2 ANS %	3 ANS %	4 ANS %	5 ANS %	10 ANS %	DEPUIS SA CRÉATION %
FONDS TOTAUX DE VESTCOR	12,18	9,75	5,04	6,10	6,25	6,65	7,00
INDICE DE RÉFÉRENCE	12,10	10,19	4,36	5,07	5,45	5,82	6,71



📍 parc provincial des rochers Hopewell, baie de Fundy, Nouveau-Brunswick

GESTION DES RISQUES

Vestcor est confrontée à un certain nombre de risques dans l'accomplissement des différents mandats de ses clients. Le cadre de gestion des risques d'entreprise, dont on peut consulter le résumé à vestcor.org/aperçu, fixe l'orientation et la structure nécessaires à l'organisation pour réagir aux risques émergents et s'y adapter.

La gestion des risques est un élément clé de maintien de la stabilité des cotisations et des prestations des régimes de retraite et d'élimination des risques injustifiés que nos activités de gestion des placements pourraient faire courir aux actifs de nos clients. Toutes les décisions relatives aux placements se prennent dans un contexte de risque qui ne vise pas seulement les rendements attendus de nos activités, mais aussi les gains et les pertes pouvant être directement liés à ces dernières.

RÔLE DE SUPERVISION DU CONSEIL

Bien que, conformément à son mandat, la direction soit principalement chargée de gérer les risques, le conseil d'administration a, pour sa part, la responsabilité de comprendre et d'assurer la surveillance de ces derniers, ainsi que les systèmes mis en place par la direction pour les atténuer et les gérer. Dans cette mission, le conseil est assisté par ses comités auxquels la supervision de

certains risques a été confiée. Le conseil est toutefois explicitement responsable de la supervision des risques associés aux placements, à la stratégie d'entreprise et aux affaires fiduciaires.

Au sein du conseil, le comité des ressources humaines et de la rémunération se charge des risques liés aux employés et au milieu de travail. Cette responsabilité englobe le leadership du président et chef de la direction, la capacité d'attirer et de conserver du personnel qualifié et motivé, le développement du leadership et le plan de relève ainsi que les politiques et les pratiques de gestion des ressources humaines. Le comité de gouvernance met l'accent sur le leadership et l'efficacité du conseil d'administration ainsi que sur la réputation et l'image publique de Vestcor. Le comité de vérification se concentre sur la surveillance des risques financiers, notamment les risques liés aux systèmes de contrôle interne et à la communication de l'information financière, ainsi que les risques de cybersécurité et de fraude.

FONCTION DE VÉRIFICATION INTERNE

Le comité de vérification du conseil d'administration a recours à une fonction de vérification interne indépendante faisant appel à des employés internes ainsi qu'à des experts-conseils en vérification indépendants externes, pour aider le comité à s'assurer que les contrôles internes et les systèmes d'information utilisés par Vestcor sont appropriés et efficaces. La fonction de la vérification interne relève directement du comité de vérification. La vérification interne assure un examen rotatif d'un univers de vérification couvrant l'ensemble des politiques et des processus organisationnels suivis par Vestcor.

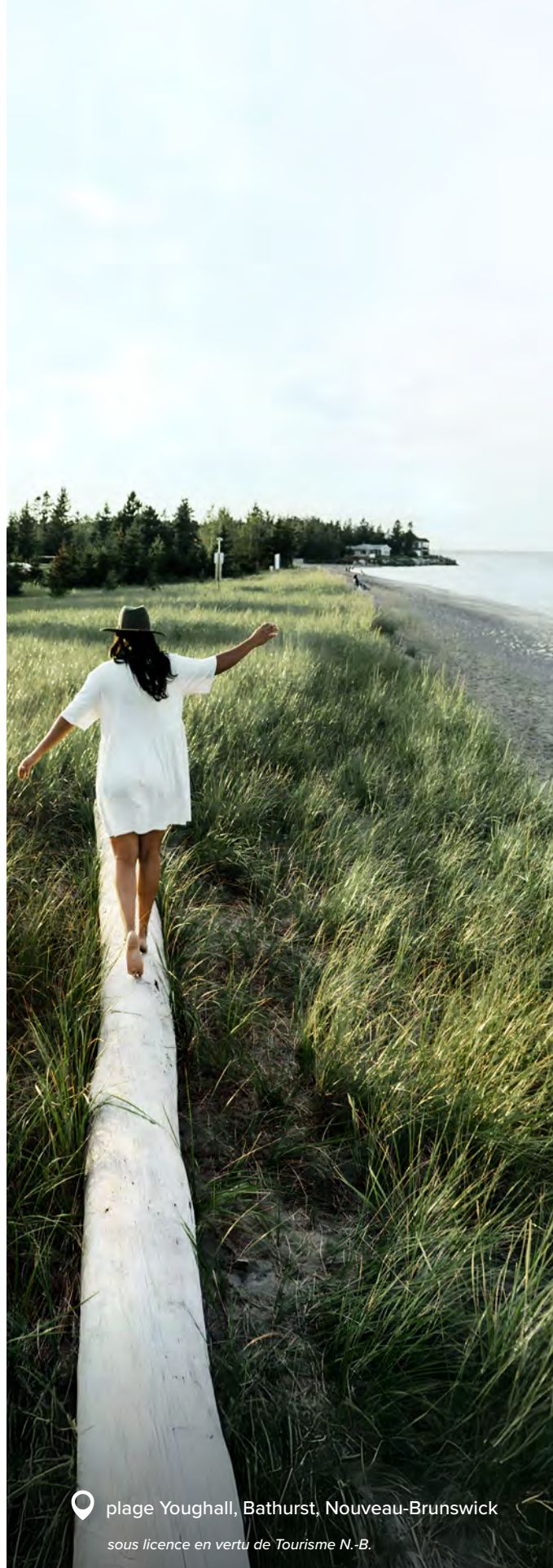
ACTIVITÉS DE GESTION

Vestcor est doté d'une équipe indépendante de gestion des risques supervisée par la directrice de la gestion des risques. Cette dernière est chargée de l'élaboration, de la communication et de l'administration du cadre de gestion des risques de l'entreprise de Vestcor. De plus, elle dirige le conseil de gestion des risques de l'entreprise et rend compte directement au président du comité de vérification.

Vestcor compte sur divers comités de gestion des risques qui surveillent et traitent les questions émanant du cadre de gestion des risques de l'entreprise.

On peut consulter le résumé du cadre de gestion des risques de l'entreprise à vestcor.org/apercu.

I



plage Youghall, Bathurst, Nouveau-Brunswick

sous licence en vertu de Tourisme N.-B.

Ces comités ont également une composition interfonctionnelle regroupant des membres de la direction et du personnel et comportant des recoupements qui favorisent de riches échanges de points de vue :

CONSEIL DE GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE (CGRE)

Conformément à son mandat, le CGRE doit examiner chaque trimestre la situation du cadre de gestion des risques de l'entreprise avant la présentation du rapport matriciel trimestriel des risques et des principaux indicateurs de risque au comité de vérification, et informer le président et chef de la direction des risques émergents.

Pour remplir son mandat, le CGRE examine :

- des rapports trimestriels des principaux indicateurs de risque,
- des analyses hebdomadaires du capital à risque et du capital à risque des politiques relatives à la combinaison des avoirs, y compris la détermination des prévisions de risques,
- une analyse trimestrielle des liquidités des clients,
- des rapports mensuels sur l'exposition aux risques de contrepartie,
- des rapports trimestriels de conformité des prêts de titres,
- les résultats de l'évaluation annuelle des risques de fraude menée par la direction,
- les recommandations des examens de vérification interne.

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES DE PLACEMENT (CGRP)

Conformément à son mandat, le CGRP est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les mesures des risques de placement,
- examiner les résultats des tests de tension de la combinaison des avoirs et des tests de contrôle,
- étudier les risques associés aux nouvelles stratégies et aux nouveaux produits de placement,
- proposer des procédures pour mesurer et surveiller les risques, sous réserve de leur approbation par le chef des placements et en respectant les paramètres définis par le conseil et nos clients.

COMITÉ DE SUPERVISION DE LA GESTION DES ÉCHANGES (CSGE)

Conformément à son mandat, le CSGE est responsable des tâches suivantes :

- surveiller les politiques et les pratiques d'échange,
- approuver le choix des courtiers afin d'assurer des échanges optimaux,
- gérer l'exposition aux risques de contrepartie des courtiers.

COMITÉ DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (CGRLTI)

Conformément à son mandat, le CGRLTI est responsable des tâches suivantes :

- participer à la création et à l'orientation future de la stratégie des technologies de l'information (TI),
- approuver les nouvelles demandes d'évaluation des risques,
- surveiller le respect des politiques et procédures des TI,
- superviser les risques en matière de cybersécurité.

**ÉQUIPE DU PLAN DE
CONTINUITÉ DES
OPÉRATIONS (PCO)**

Conformément à son mandat, l'équipe du PCO est responsable des tâches suivantes :

- créer et mettre en place le plan de continuité des opérations prévoyant la reprise après sinistre et la préparation aux pandémies,
- examiner les situations de catastrophes potentielles,
- utiliser des tests actifs et passifs pour évaluer les protocoles de réponse.

**COMITÉ DE SANTÉ ET DE
SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Conformément à son mandat, le comité de santé et sécurité au travail examine les risques liés au milieu physique.

**COMITÉ DE PROTECTION
DE LA VIE PRIVÉE**

En vertu de son mandat, le comité de protection de la vie privée doit :

- superviser toutes les activités pouvant menacer la vie privée des clients / participants aux régimes,
- élaborer des politiques, des procédures et des mesures de protection de la vie privée,
- promouvoir la formation continue et la sensibilisation du personnel,
- surveiller le respect des politiques,
- enquêter et répondre aux plaintes et aux incidents.

COMITÉ D'ÉVALUATION

Conformément à son mandat, l'équipe du comité d'évaluation est responsable des tâches suivantes :

- examiner les évaluations pour tous les placements opportunistes privés locaux et les titres à revenu fixe fondés sur les marges,
- examiner les évaluations des autres actions ouvertes de niveau 2 ou 3 selon les Normes internationales d'information financière,
- tenir à jour le manuel des procédures d'évaluation conformément aux bonnes pratiques commerciales et à des contrôles internes efficaces.



Le Pays de la Sagouine, Bouctouche, Nouveau-Brunswick

GOUVERNANCE ORGANISATIONNELLE

Conformément à la *Loi sur Vestcor*, Vestcor a été créée en 2016 en tant que société privée à but non lucratif qui appartient indirectement à ses membres, actuellement le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) – les « membres fondateurs » – par l'intermédiaire d'une société actionnaire nommée Société Vestcor.

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de Vestcor sont nommés par la Société Vestcor, suivant les recommandations du conseil d'administration de Vestcor, qui peut faire appel à un comité spécial de mise en candidature. Une matrice de compétences est préparée par le conseil d'administration afin d'assurer une diversité qui convient d'expérience et de compétences au sein du conseil. Un cabinet de recrutement professionnel peut être engagé afin d'aider le comité à solliciter et à évaluer les candidats en fonction de cette matrice de compétences.

La *Loi sur Vestcor*, l'entente entre membres et les règlements administratifs établissent les tâches et les responsabilités du conseil d'administration. De plus,

dans le cadre d'une politique d'indépendance des administrateurs qui cherche à minimiser les conflits potentiels en ce qui concerne le fonctionnement du conseil d'administration, le conseil actuel opère avec dix administrateurs indépendants.

Le conseil a pour principale fonction de superviser les activités de Vestcor à titre d'administrateur des régimes de retraite et d'avantages sociaux et à titre de gestionnaire de placements des fonds gérés. Il s'assure que toutes les opérations de Vestcor sont de nature purement commerciale et que les décisions prises et les gestes posés reposent sur de saines pratiques commerciales dans l'intérêt supérieur de ses clients, comme l'exige la *Loi sur Vestcor*.

Le conseil d'administration est chargé de la gestion et de l'orientation stratégique de Vestcor. Ses tâches englobent, entre autres, la définition de l'objectif de l'entreprise, de la mission, de la vision et des valeurs de la société; le maintien de relations efficaces avec le président et chef de la direction; et la supervision du processus de planification opérationnelle, de la situation et des résultats financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes et systèmes d'information, des ressources humaines, des communications et des relations avec les intervenants. Pour assurer une efficacité constante, le conseil réalise une autoévaluation de ces responsabilités.

Trois comités assistent le conseil dans ses démarches : le comité de vérification, le comité des ressources humaines et de la rémunération, et le comité de gouvernance, dont les rapports suivent. Le comité des ressources humaines et de la rémunération et le conseil d'administration examinent et approuvent les dirigeants de la société qui sont responsables de la gestion quotidienne de l'organisation. Le conseil a établi un comité de placement qui débutera ses activités en 2025.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance opérationnelle en consultant notre site Web au vestcor.org/gouvernance. Des renseignements sont fournis à propos de la législation régissant nos activités, de la composition du conseil, des mandats du conseil et des comités, des lignes directrices relatives aux mises en candidature, de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, et du code de déontologie et de conduite des affaires.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance opérationnelle en consultant notre site Web au vestcor.org/gouvernance.

I



📍 pont J.C.-Van-Horne, Campbellton, Nouveau-Brunswick

sous licence en vertu de Tourisme N.-B.

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

Les membres du conseil sont tenus d'assister aux réunions du conseil et des comités dont ils sont membres. Le tableau qui suit fait état du nombre de réunions ordinaires tenues et de la participation de chacun des administrateurs nommés.

ADMINISTRATEUR NOMMÉ	CONSEIL D'ADMINISTRATION ³	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION
David Losier	6/6	4/4	4/4	4/4
Eleanor Marshall ¹	6/6	4/4	4/4	s/o
Michel Allain	6/6	s/o	s/o	4/4
Tanya Chapman	6/6	s/o	4/4	4/4
Michel Doiron	6/6	2/2	s/o	4/4
Tim Mawhinney	6/6	4/4	4/4	s/o
Courtney Pringle-Carver	5/6	s/o	4/4	2/2
Cathy Rignanesi	6/6	4/4	4/4	s/o
Michael Walton ²	3/3	2/2	2/2	2/2
Steven Wolff	6/6	s/o	s/o	4/4
Suzanne Young	6/6	4/4	s/o	s/o

¹ Nomination à titre de vice-présidente du conseil le 1^{er} juillet 2024.

² Durée du mandat expirée le 30 juin 2024.

³ Le conseil a tenu deux réunions spéciales et le comité des ressources humaines et de la rémunération a tenu une réunion spéciale, auxquelles 100 % des membres étaient présents. En outre, le conseil a établi le comité spécial des placements qui s'est réuni une fois; et le comité spécial de recherche pour un chef de la direction a terminé ses travaux et s'est réuni quatre fois en présence de tous les membres.

Le comité de gouvernance a approuvé une recommandation présentée au conseil de Vestcor Inc. en vue de renouveler les mandats de T. Chapman et de M. Doiron au conseil d'administration de la Société Vestcor. Le mandat des deux administrateurs a ensuite été renouvelé pour une durée de trois ans. De plus, un comité spécial de nomination a été mis sur pied en décembre 2024 afin d'explorer la possibilité d'embaucher une firme de recrutement externe pour aider à pourvoir un poste d'administrateur vacant prévu et à déterminer le moment de tout poste vacant potentiel. Le comité spécial de nomination a retenu les services du cabinet de recrutement externe Knightsbridge Robertson Surette (KBRS) pour aider avec la recherche d'un administrateur.

La formation continue des administrateurs comprend l'exposition à des nouvelles et à des articles pertinents d'intérêt, ainsi qu'un programme de séances éducatives. En 2024, ces séances éducatives comprenaient une présentation sur le Rapport sur l'investissement responsable de 2024 de Vestcor, un examen de l'approche d'investissement responsable de Vestcor, y compris l'introduction des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI) avant que Vestcor ne devienne un nouveau signataire des UNPRI, un examen des principes de gérance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et une présentation sur les stratégies de placement à rendement absolu et de superposition de Vestcor. D'autres séances de formation comprenaient des mises à jour sur les tendances en matière d'indemnisation des fonds de pension canadiens, un examen des processus et des procédures en cas de cyberincident, une présentation sur les risques technologiques découlant de l'intelligence artificielle et l'application de l'intelligence artificielle dans les équipes d'investissement de Vestcor. Les administrateurs ont également assisté au forum éducatif organisé par Vestcor en 2024, où ils ont donné des présentations sur le paysage de l'investissement, les communications avec les participants : *Renforcer la confiance et les facteurs ESG : tendances, thèmes et développements climatiques*. Vestcor est également membre corporatif de l'Institut des administrateurs de sociétés afin de s'assurer que les administrateurs et la direction ont facilement accès aux meilleures pratiques de gouvernance en constante évolution.



mascaret de la rivière Petitcodiac, parc Bore à Moncton, Nouveau-Brunswick

DÉCISIONS DU CONSEIL

Outre les sujets soumis par les comités du conseil (voir les rapports des comités ci-dessous), les principales décisions prises par le conseil d'administration de Vestcor durant l'année terminée le 31 décembre 2024 ont été les suivantes :

- nomination du nouveau président et chef de la direction,
- approbation de l'entente d'emploi du nouveau président et chef de la direction et des activités d'intégration,
- approbation de la nomination d'E. Marshall au poste de vice-présidente du conseil à compter du 1^{er} juillet 2024,
- approbation de la mise sur pied du comité spécial de nomination pour examiner le poste d'administrateur vacant prévu et examiner le moment de la vacance éventuelle de tout poste vacant,
- approbation de la création du comité spécial des placements chargé d'élaborer le mandat officiel du nouveau comité de placement et du début prévu des activités en 2025,
- approbation de la nomination d'E. Marshall au poste de présidente du comité spécial des placements,
- recommandation aux actionnaires de la Société Vestcor à l'égard du renouvellement du mandat de deux administrateurs existants au conseil d'administration de Vestcor Inc.,
- approbation des paiements de rémunération du système de primes de 2024, y compris le facteur d'attribution individuel, en fonction des réalisations du plan d'affaires de 2024,
- approbation des révisions apportées aux autorités de placements, y compris le registre des limites quotidiennes des mains courantes et des règlements et les limites des opérations de change,
- approbation des révisions apportées aux profils des entités d'investissement de Vestcor, de la création d'une nouvelle société en commandite d'infrastructure et des modifications administratives mineures,
- approbation du plan d'action de la direction en réponse au sondage de satisfaction de la clientèle de Vestcor Inc. de 2023,
- approbation de l'examen de la rémunération globale de *Willis Towers Watson*,
- retention de services-conseils en planification stratégique de la firme de consultation externe *Fuse Strategy* pour l'élaboration du nouveau plan stratégique de Vestcor Inc.,
- approbation du Rapport sur l'investissement responsable 2023 de Vestcor,
- recommandation à l'actionnaire de reconfirmer la nomination de KPMG à titre d'auditeur indépendant pour Vestcor Inc. et la Société Vestcor pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, qui a été approuvée,
- recommandation à l'actionnaire des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2025 de Vestcor Inc., qui ont été approuvés,
- approbation du plan d'affaires annuel 2025, des indicateurs de rendement clés connexes et des pondérations du plan d'affaires aux fins du programme de prime,
- approbation du projet d'objectifs 2025 pour le président et chef de la direction,
- approbation du calendrier des rapports du conseil et des comités 2025,
- approbation de la composition des comités du conseil d'administration, à compter du 29 mai 2024,
- approbation de la composition du comité de placement, y compris la nomination d'E. Marshall au poste de présidente, à compter du 1^{er} janvier 2025.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les lignes qui suivent font état des rapports des comités du conseil d'administration pour l'année terminée le 31 décembre 2024.

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En vertu de son mandat, le comité de vérification est chargé d'assister le conseil dans la surveillance de l'intégrité des processus d'information et de divulgation financières de Vestcor, notamment :

- la supervision des affaires financières de Vestcor et des entités de placement de Vestcor, y compris la sélection des politiques comptables à suivre pour la préparation des états financiers et la transparence de la divulgation des renseignements financiers,
- la nomination de vérificateurs externes qualifiés et indépendants, ce qui comprend une évaluation annuelle de la qualité de la vérification externe et un examen périodique des politiques du comité concernant la rotation des partenaires de vérification et l'approbation préalable des honoraires de vérification et des autres honoraires du vérificateur externe et leurs répercussions sur l'indépendance du vérificateur,
- la sélection, l'évaluation, le maintien et le rendement de la fonction de vérification interne, y compris l'exhaustivité de l'univers de vérification, l'approbation du plan de vérification annuel et une évaluation régulière de l'efficacité de la fonction de vérification interne,
- l'adéquation et l'efficacité des contrôles internes de Vestcor et des systèmes d'information de gestion utilisés pour produire des informations financières et de gestion précises, appropriées et opportunes,
- la solidité du programme et des stratégies de gestion des risques d'entreprise de la direction permettant de repérer et d'atténuer les risques financiers,
- le respect des questions juridiques et réglementaires.

La direction a la responsabilité de préparer des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, que ce soit en raison de fraude ou d'erreur, et de veiller au respect des politiques comptables, des processus, des procédures et des systèmes de contrôle interne pertinents pour assurer la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et règlements applicables. Le vérificateur externe a la responsabilité de planifier et de réaliser la vérification des états financiers annuels.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024 :

ÉTATS FINANCIER ET AUTRES

- examen et recommandation de l'approbation par le conseil des rapports sur les fonds globaux de certains clients, conformément aux normes GIPS® (*Global Investment Performance Standards*) et aux normes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :
 - o Fonds global du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick,
 - o Fonds global du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick,
 - o Fonds global du Régime de retraite des juges de la Cour provinciale,
 - o Fonds global du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick,
 - o Fonds global du Régime de pension à risques partagés de la Ville de Fredericton,
 - o Fonds global d'actions internationales à faible volatilité.
- examen des rapports de *New Brunswick Hourly Paid Employees of Fraser Papers Inc.* et de *New Brunswick Salary Paid Employees of Fraser Papers Inc.* Les rapports sur le fond global sont conformes aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 30 septembre 2024 et nous avons recommandé leur approbation par le conseil,
- examen du rapport sur le fonds total du régime de pension à risques partagés des employés du corps universitaire de l'Université du Nouveau-Brunswick conformément aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 et recommandation de son approbation par le conseil,
- examen du rapport sur le fonds total de récupération environnementale et le rapport sur le fonds total du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail de la province du Nouveau-Brunswick conformément aux normes GIPS® pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, et a recommandé au conseil d'administration pour approbation,
- examen des états financiers vérifiés des entités de placement de Vestcor visant l'année terminée le 31 décembre 2024 et recommandation de leur approbation par le conseil,
- examen des états financiers vérifiés de Vestcor visant l'année terminée le 31 décembre 2024 et recommandation de leur approbation par le conseil,
- examen de l'ébauche du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2024 et recommandation de son approbation par le conseil, sous réserve de l'examen et de l'approbation par le comité de la gouvernance et par le comité des ressources humaines et de la rémunération des documents qui les concernent,
- examen de l'ébauche du communiqué de presse annonçant la publication du rapport annuel de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2024 et recommandation de son approbation par le conseil,
- examen des états financiers trimestriels non vérifiés des entités de placement de Vestcor et de Vestcor même, ainsi que des agréments des gestionnaires en ce qui a trait aux changements apportés aux politiques comptables, aux estimations comptables d'importance, à l'adéquation des contrôles internes en matière de déclaration financière et aux événements qui s'en sont suivis,
- suivi de l'achèvement des activités d'information financière internes et des clients,
- approbation des politiques d'évaluation des placements en titre de Vestcor.

CONTRÔLES INTERNES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

- réception du rapport sur les conclusions de l'assurance de type 2 des contrôles de sociétés de services (CCS 1) pour 2023 et recommandation au conseil d'administration pour approbation de la proposition de rapport de planification de l'assurance de type 2 du CCS 1 pour 2024,
- examen et recommandation au conseil d'administration pour approbation du rapport sur les contrôles de société de services (CCS 1) de type 2 (rapport sur une période donnée),
- réception et examen d'un rapport trimestriel sur le cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor, y compris la matrice des risques d'entreprise et les indicateurs de risques clés,
- réception d'un compte rendu sur le plan stratégique des TI de Vestcor.

GESTION DES RISQUES

- achèvement de l'examen annuel de la politique de gestion des risques de fraude et recommandation de son approbation par le conseil d'administration,
- examen de la liste annuelle des principaux fournisseurs de Vestcor,
- réception et examen d'une version révisée du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil d'administration,
- examen et approbation des recommandations de la direction au sujet du programme d'assurance organisationnel et recommandation de son renouvellement par l'actionnaire,
- achèvement de l'examen annuel du mandat, du rôle et des responsabilités du gestionnaire de risques,
- examen et approbation du rapport annuel de conformité aux lois sur les valeurs mobilières du chef de la conformité.

VÉRIFICATION INTERNE

- réception des rapports de vérification interne trimestriels décrivant les travaux réalisés par la fonction de vérification interne et comprenant des recommandations et les réponses des membres de la direction,
- examen annuel et approbation du mandat des vérificateurs internes,
- approbation du plan d'audit interne 2025 comprenant les projets, le budget, l'univers d'audit mis à jour et le plan de développement professionnel du responsable de l'audit interne,
- réception et examen la confirmation annuelle de l'indépendance des auditeurs internes,
- réception et approbation des mesures visant à se conformer à *Domain III Global Internal Audit Standards* (Normes mondiales d'audit interne du Domaine III),
- réception et examen de la stratégie de croissance de l'audit interne,
- réception et examen des rapports de projet de *Deloitte*,
- réception et examen d'un plan de travail et un échéancier pour la mise en œuvre des stratégies et des rapports ESG de Vestcor,
- rencontre trimestrielle à huis clos avec le vérificateur interne.

VÉRIFICATEUR EXTERNE

- examen de la mission du vérificateur externe, du plan de vérification, du calendrier, de la dotation en personnel et des coûts des états financiers de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2024 et des états financiers des entités de placement de Vestcor pour l'année terminée le 31 décembre 2024, et recommandation de leur approbation par le conseil,

- autorisation préalable de tous les services de non-vérification, fiscaux et autres devant être assurés par le vérificateur externe conformément à la politique d'approbation préalable des services de vérification et de non-vérification du comité de vérification,
- examen du rapport du vérificateur externe sur les conclusions de la vérification visant l'année terminée le 31 décembre 2024 et obtention d'une confirmation de l'indépendance du vérificateur externe,
- réception des commentaires de la direction concernant l'efficacité et la qualité de la vérification externe,
- achèvement d'une évaluation du vérificateur externe résultant en une recommandation aux actionnaires pour le renouvellement du mandat du vérificateur externe pour la vérification du 31 décembre 2024,
- révision et reconfirmation de la politique d'embauche des employés et partenaires du vérificateur externe telle qu'approuvée à l'origine, afin de s'assurer de l'indépendance de la vérification externe,
- rencontre à huis clos avec le vérificateur externe.

OBJECTIFS DU COMITÉ

- réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de vérification pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions,
- examen des réalisations du comité de vérification pour l'année se terminant le 31 décembre 2024 et établissement des objectifs du comité pour 2025.

AUTRES

- exécution de l'examen annuel du mandat du comité de vérification et recommandation de modifications au conseil d'administration pour approbation,
- réception et examen du compte rendu trimestriel sur la surveillance de la cybersécurité et du tableau de bord de la cybersécurité,
- réception du rapport trimestriel de conformité juridique et réglementaire,
- réception du rapport trimestriel sur le recours collectif auquel Vestcor a participé en tant que demandeur, en vertu de ses lignes directrices pour l'investissement responsable,
- examen de l'autoévaluation annuelle de la cybersécurité par l'équipe informatique.

Ce rapport a été approuvé par les membres du comité de vérification.

C. Rignanesi (présidente), E. Marshall, T. Mawhinney, M. Doiron, S. Young, D. Losier (nommé d'office).

RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

En vertu de son mandat, le comité de gouvernance est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations en mettant l'accent sur la gouvernance et les politiques publiques afin d'améliorer les résultats de Vestcor et de garantir que ses politiques et pratiques de gouvernance et de communication respectent les pratiques d'excellence les plus récentes. Pour y parvenir, il examine chaque année le mandat du conseil et de chaque comité connexe, toutes les politiques du conseil et les lignes directrices relatives aux mises en candidature des nouveaux administrateurs. Il supervise également la politique de communication organisationnelle, les programmes d'orientation et de formation des administrateurs, ainsi que le code de déontologie et de conduite des affaires. Le comité de gouvernance peut également recommander au conseil d'administration des procédures appropriées pour l'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration, du président, des administrateurs et des comités.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024 :

DOCUMENTS ET ACTIVITÉS DE GOUVERNANCE

- examen annuel et recommandation au conseil de l'approbation des modifications apportées aux mandats du conseil d'administration de Vestcor et de ses comités de gouvernance, de vérification et des ressources humaines et de la rémunération,
- examen du mandat du tout nouveau comité de placement et recommandation de son approbation par le conseil,
- examen des règlements administratifs de Vestcor Inc. et de la Société Vestcor avec l'aide du conseiller juridique de Vestcor et lancement du processus d'approbation,
- achèvement de l'examen annuel de la politique sur l'orientation et la formation des administrateurs, du code de déontologie et de conduite des affaires, des lignes directrices pour la nomination des administrateurs et de la matrice des compétences et des mandats des administrateurs et recommandation de leur approbation par le conseil,
- achèvement de l'examen biennal de la politique de rémunération des administrateurs, des principes de rémunération des administrateurs et de la politique sur les déplacements et les dépenses des administrateurs, et recommandation au conseil d'administration pour approbation,
- examen du projet de divulgation de la gouvernance d'entreprise pour le rapport annuel de 2024 et recommandation de son approbation par le conseil.

ÉTHIQUE

- examen du rapport annuel de conformité au code de déontologie et de conduite des affaires par le personnel et les administrateurs,
- réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité du personnel au code de déontologie et de conduite des affaires.

NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS

- recommandation au conseil de recommander la nomination des deux administrateurs en poste à notre actionnaire, la Société Vestcor, avec effet le 1^{er} juillet 2024,
- travail auprès du président du conseil pour recommander au conseil, pour approbation, la composition des membres des comités du conseil à compter du 1^{er} juillet 2024,

	- réception trimestrielle d'un rapport d'étape de conformité par les administrateurs, à titre de personnes autorisées en vertu de la réglementation provinciale sur les valeurs mobilières, - examen du rapport annuel de conformité des administrateurs, à titre de personnes autorisées en vertu de la réglementation provinciale sur les valeurs mobilières.
RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS	- approbation d'un rapport sur la rémunération et les dépenses des administrateurs pour l'année terminée le 31 décembre 2024, - approbation d'un rapport sur les demandes de remboursement des frais de déplacement du président et chef de la direction pour l'année terminée le 31 décembre 2024.
ORIENTATION ET FORMATION DES ADMINISTRATEURS	Renouvellement de l'adhésion de la société à l'Institut des administrateurs de sociétés pour la fourniture de formation et de documentation de référence précieuses à la direction et aux administrateurs.
EFFICACITÉ DU CONSEIL	- élaboration des rôles et responsabilités du président, du vice-président, des présidents de comités et des administrateurs du conseil, et recommandation de leurs approbations par le conseil, - réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du conseil d'administration pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions, - embauche du cabinet externe <i>BoardWorks Consulting Inc.</i> pour réaliser procéder à l'auto-évaluation bisannuelle du conseil et des comités, - examen des réalisations du conseil au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024.
COMMUNICATIONS ET POLITIQUE PUBLIQUE	- réception d'une mise à jour sur le plan stratégique de communication 2023-2024 de Vestcor Inc., - réception d'un rapport de suivi trimestriel de la couverture médiatique de l'équipe des communications.
OBJECTIFS DU COMITÉ	- réception des résultats d'une évaluation menée par chaque administrateur après chaque réunion du comité de gouvernance pour déterminer les améliorations à apporter au contenu et à l'efficacité des réunions, - examen des réalisations du comité de gouvernance au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024 et discussion sur les objectifs visant à améliorer son efficacité en 2025, dont la surveillance continue des objectifs d'amélioration de la gouvernance du conseil 2023-2025, à la suite de l'examen externe de la gouvernance en 2022.

Le présent rapport a été approuvé par les membres du comité de gouvernance.

T. Mawhinney (président), E. Marshall, T. Chapman, C. Pringle-Carver, C. Rignanesi, D. Losier (nommé d'office)

RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

En vertu de son mandat, le comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) est chargé d'aider le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant la rémunération des employés, la relève des cadres et les politiques et pratiques en matière de ressources humaines. Dans ce cadre, il procède chaque année à l'évaluation du rendement du président et chef de la direction. Il supervise également les changements apportés aux principes de rémunération, à la rémunération et aux avantages sociaux, aux systèmes de primes incitatives, à la structure organisationnelle, au développement du leadership et au plan de relève. De plus, il veille au respect par la direction des lois et règlements en matière d'emploi et supervise les systèmes de gestion des risques afférents aux ressources humaines de Vestcor.

Au début de chaque année, le comité fixe ses objectifs dans le cadre de ce mandat pour l'année à venir et rend compte de sa capacité à atteindre ces objectifs dans le cadre d'une évaluation de sa propre efficacité. À chaque réunion, il évalue son ordre du jour par rapport à son mandat afin de s'assurer qu'il a bien rempli ses responsabilités.

Le comité a, conformément à son mandat, accompli, entre autres, les tâches qui suivent au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024 :

ÉVALUATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

- intégration du nouveau président et chef de la direction le 15 avril 2024,
- détermination des priorités, des buts et des objectifs stratégiques du président et chef de la direction pour l'année terminée le 31 décembre 2024,
- examen annuel du rendement du président et chef de la direction,
- détermination de l'attribution de la prime de rendement au président et chef de la direction fondée sur l'examen de son rendement en fonction des objectifs stratégiques et des cibles du plan d'activités pour l'année terminée le 31 décembre 2024 et recommandation de celle-ci au conseil pour approbation.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

- rétention des services d'un consultant expert indépendant en rémunération, *Willis Towers Watson*, pour effectuer une évaluation de la rémunération totale pour tous les postes, puis un examen des résultats de cette évaluation, et recommandation de leur approbation au conseil d'administration,
- au cours de l'examen de la rémunération globale, le CRHR a également retenu les services d'un autre conseiller expert indépendant en rémunération, *Mercer*, pour préparer un rapport évaluant l'approche de *Willis Towers Watson* et le programme de rémunération de Vestcor par rapport à sa philosophie de rémunération déclarée,
- examen d'une comparaison des objectifs en matière de valeur ajoutée relative du rendement à long terme du programme de primes de rendement de Vestcor avec ceux des pairs et recommandation de son approbation par le conseil,
- examen des volets du rendement absolu cible du programme de primes de rendement de Vestcor et recommandation de son approbation par le conseil,
- examen des pondérations individuelles des indicateurs de rendement clés liés à la réussite du plan d'activités annuel pour l'année terminée le 31 décembre 2024 et recommandation de leur approbation par le conseil,
- examen des résultats de l'entreprise pour l'année terminée le 31 décembre 2024 par rapport au plan d'activités annuel et recommandation de l'approbation par le conseil du montant total des primes de rendement basées sur la carte de pointage interne et des primes de rendement basées sur les primes individuelles pour l'année se terminant le 31 décembre 2024,

- examen d'un document d'information mis à jour sur la rémunération du personnel de Vestcor et des documents d'une foire aux questions sur la rémunération et recommandation de leur approbation par le conseil,
- réception de l'analyse annuelle de la situation de Vestcor en matière d'équité salariale.

INDEMNITÉ DE DÉPART

Sans objet. Aucune cessation d'emploi portée à l'attention du comité en 2024.

CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

Sans objet. Aucune question soulevée par le comité de gouvernance en 2024.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- Réception d'une proposition de structure organisationnelle générale à jour pour l'élaboration du budget de 2025. Transmission par la direction d'un aperçu des ressources en employés proposant plusieurs nouveaux postes qui aideront à soutenir les fonctions critiques au sein des secteurs respectifs des pensions et des avantages sociaux et des services généraux de l'organisation.

DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP ET PLAN DE RELÈVE

- examen du plan de relève mis à jour du président et chef de la direction, y compris une toute nouvelle politique de relève, et recommandation d'approbation par le conseil d'administration,
- réception de comptes rendus réguliers sur les activités de recrutement de la direction.

PLANIFICATION ET POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

Obtention de mises à jour trimestrielles du plan stratégique des ressources humaines – plan de travail de trois ans.

SURVEILLANCE DE LA CONFORMITÉ

Réception de l'attestation trimestrielle de la direction concernant la conformité réglementaire à diverses normes d'emploi et exigences législatives.

GESTION DES RISQUES

- réalisation d'un premier sondage sur la diversité, l'équité et l'inclusion auprès des employés,
- réalisation du sondage biennal sur l'environnement de travail de 2024 pour mesurer la satisfaction des employés,
- réalisation du sondage biennal sur le leadership de 2024,
- suivi des indicateurs de rendement clés trimestriels liés aux questions de ressources humaines, notamment les postes vacants, l'absentéisme, le maintien en poste et le perfectionnement professionnel,
- suivi des domaines de gestion des risques pour lesquels des responsabilités de surveillance ont été déléguées au comité, y compris l'efficacité du leadership du président et chef de la direction, le rendement, l'intégrité et la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié.

**OBJECTIFS ANNUELS
DU COMITÉ**

- examen du mandat du comité pour assurer l'adéquation de celui-ci et des responsabilités du comité par rapport aux meilleures pratiques en cours d'évaluation et recommandation de son approbation par le conseil,
- établissement des objectifs du comité pour l'année terminée le 31 décembre 2024 sous la forme d'un tableau de bord du comité et examen des réalisations ultérieures tout au long de l'année.

AUTRES

- chaque trimestre, réalisation et examen d'une évaluation de l'efficiency et de l'efficacité des comités,
- examen de la section « Commentaires sur la rémunération et l'analyse » du Rapport annuel de Vestcor 2024 et recommandation de son approbation par le conseil.

**ÉVALUATION ANNUELLE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA
DIRECTION**

Comme indiqué ci-dessus, l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction fait partie du mandat du CRHR.

Lors de l'examen du rendement du président et chef de la direction par rapport aux objectifs du plan d'affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, le CRHR a déterminé que le plan d'affaires et les objectifs individuels ont été substantiellement atteints, ce qui l'a conduit à attribuer un multiplicateur d'objectifs de rendement de 1,53. Le maintien des bons rendements des placements a conduit à l'attribution d'un multiplicateur d'objectifs de rendement de 2,00.

De plus amples détails sur les composantes de la rémunération du président et du chef de la direction sont inclus dans la section « Commentaires sur la rémunération et l'analyse » qui suit.

Ce rapport a été approuvé par les membres du Comité des ressources humaines et de la rémunération.

T. Chapman (présidente), M. Allain, M. Doiron, S. Wolff, C. Pringle-Carver, D. Losier, (nommé d'office)



Moncton, Nouveau-Brunswick

COMMENTAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION ET L'ANALYSE

Les commentaires sur la rémunération et l'analyse qui suivent expliquent les processus que Vestcor a suivis au cours de l'année et qu'elle entend continuer à appliquer à Vestcor à l'avenir.

GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le conseil d'administration est responsable de la surveillance des principes, des politiques et des programmes de rémunération de Vestcor. Il approuve le programme de rémunération et les primes, y compris la rémunération du président et chef de la direction, d'après les recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR). Le CRHR peut, à sa discrétion, faire appel à des consultants indépendants spécialisés dans les ressources humaines pour obtenir des conseils sur les questions liées à la rémunération.

Le conseil d'administration a également le pouvoir d'interpréter, de modifier et de supprimer des éléments du programme de rémunération à sa discrétion. Il peut également, à sa seule discrétion, exiger le remboursement, la réduction ou la confiscation de tout montant lié à la rémunération déterminé par erreur, dans la mesure où la loi le permet.

MANDAT DU CRHR

Le CRHR aide le conseil d'administration à remplir ses obligations concernant l'élaboration des politiques de rémunération des employés, la planification de la relève des cadres et l'établissement des politiques et pratiques en matière de ressources humaines.

Le comité est constitué de cinq administrateurs et du président du conseil, nommé d'office. Le comité se réunit au moins trois fois par année. Des conseillers externes en ressources humaines peuvent être utilisés pour l'aider à remplir son mandat.

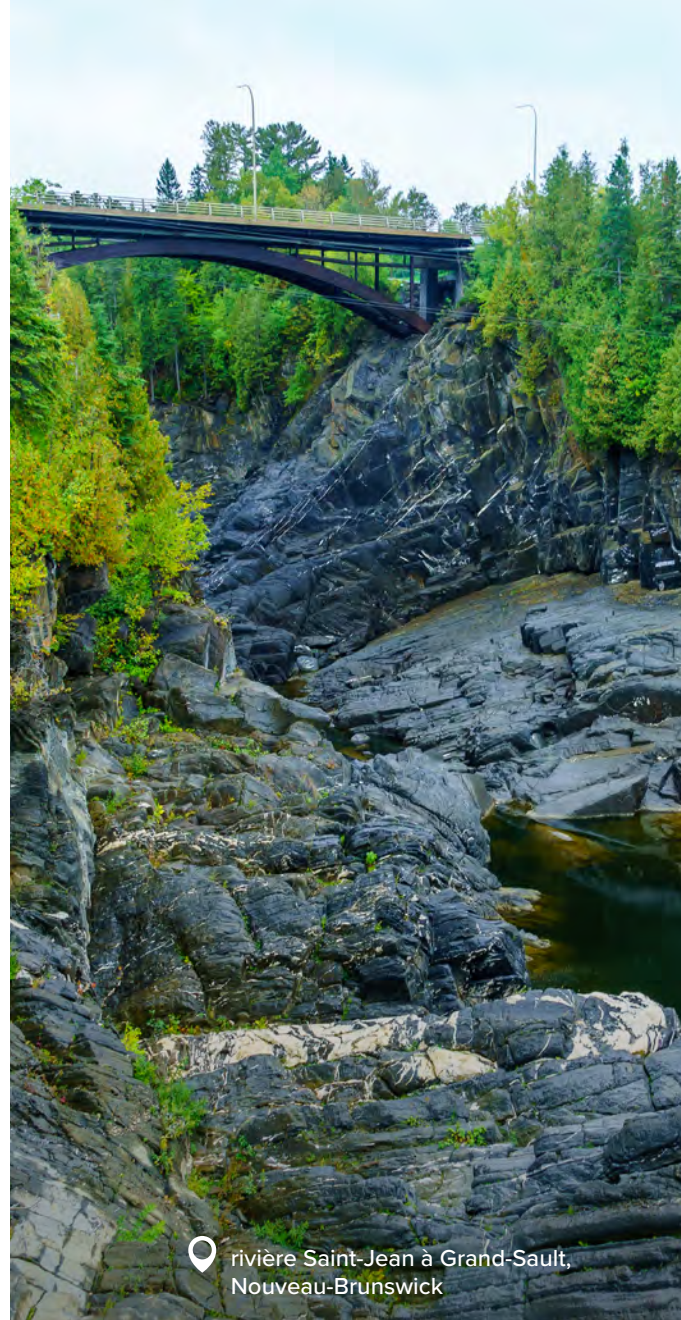
Le mandat du CRHR est décrit au vestcor.org/gouvernance, sous l'onglet « Comités du conseil » et « Comité des ressources humaines et de la rémunération ».

Principales responsabilités du comité :

- participation à l'évaluation annuelle du rendement du président et chef de la direction, y compris l'établissement de buts et d'objectifs mesurables ainsi que de recommandations concernant les ententes de rémunération, qui comprennent les primes de rendement,
- élaboration des principes de rémunération qui énoncent les règles à suivre pour prendre des décisions de rémunération correspondant aux objectifs opérationnels, aux activités et aux risques de Vestcor,
- supervision des changements à apporter à l'échelle de rémunération concurrentielle, aux systèmes de prime de rendement, aux programmes d'avantages sociaux des employés et aux politiques opérationnelles sur les déplacements et les dépenses,
- recommandation des changements à apporter à la structure de l'organisation, à la nomination des dirigeants, aux descriptions de poste et aux dispositions concernant la cessation d'emploi d'un membre de la direction,
- étude des initiatives de Vestcor en matière de leadership et des plans de relève pour les employés clés,
- approbation d'un plan stratégique de ressources humaines à long terme prévoyant des stratégies et des politiques susceptibles d'attirer et de retenir des employés compétents,
- examen des primes destinées aux employés admissibles et formuler des recommandations au conseil d'administration.

CONSEILS INDÉPENDANTS

Le CRHR a récemment retenu les services d'un expert en rémunération du cabinet *Willis Towers Watson* afin d'obtenir des conseils indépendants concernant un examen approfondi de la rémunération totale pour tous les postes à Vestcor. Cet examen, lancé en 2024, s'inscrit dans le cycle régulier d'examen de la rémunération globale de Vestcor, qui a lieu au moins tous les quatre ans. Dans le cadre de cet examen, le CRHR a également retenu les services d'un autre expert-conseil indépendant en rémunération, *Mercer*, pour préparer un rapport évaluant l'approche de *Willis Towers Watson* et le programme de rémunération de Vestcor par rapport à sa philosophie de rémunération déclarée.



rivière Saint-Jean à Grand-Sault,
Nouveau-Brunswick

Ces évaluations utilisent des groupes de comparaison pour représenter le marché des postes d'employés et devraient être achevées en 2025.

Vestcor participe également à des enquêtes sur la rémunération effectuées par des experts-conseils en rémunération et les utilise pour assurer une surveillance régulière des tendances en matière de rémunération, les cerner et les signaler au CRHR.

Le mandat du CRHR est décrit au vestcor.org/gouvernance.

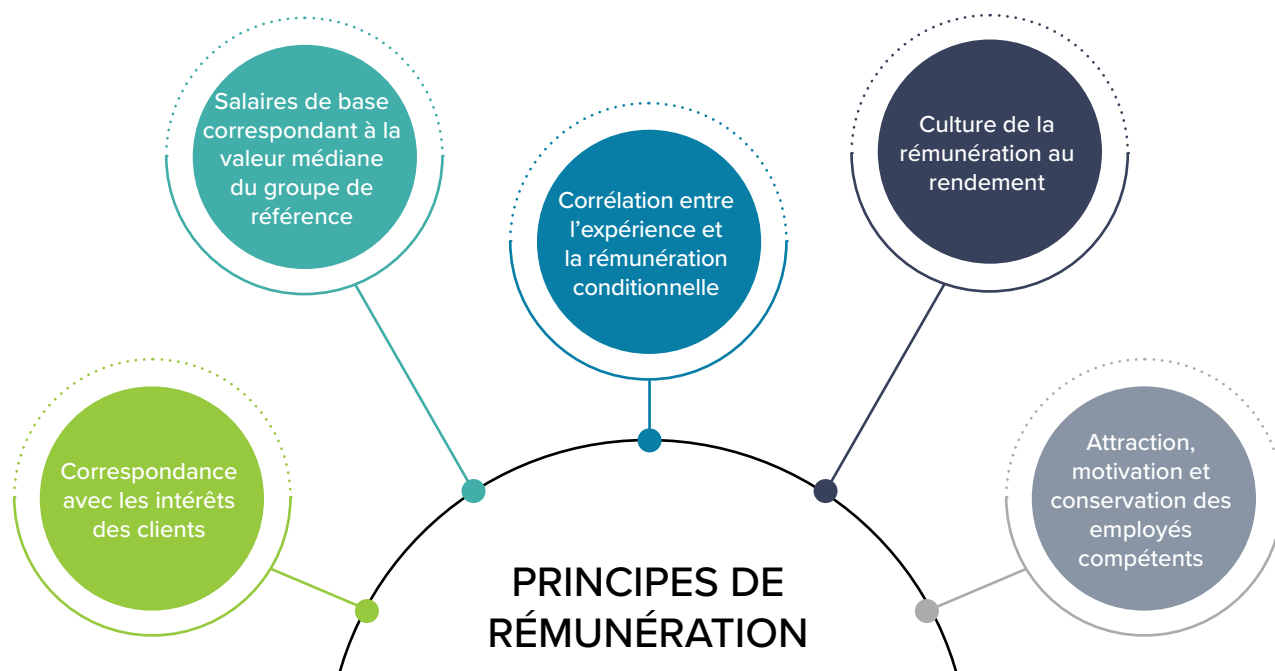
PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION ORGANISATIONNELLE

Animée par la conviction que ses employés sont la clé de sa réussite, Vestcor s'engage à offrir un milieu de travail positif, des possibilités de carrière enrichissantes et une rémunération compétitive. Elle estime également faciliter la réalisation de sa mission en harmonisant de façon significative l'intérêt des employés et ceux de ses clients.

Des principes de rémunération ont en conséquence été élaborés pour atteindre les objectifs suivants :

- offrir un système de rémunération concurrentiel axé sur le rendement et sur les pratiques du marché,
- attirer et retenir des personnes hautement compétentes,
- renforcer la stratégie, la culture et les politiques de Vestcor,
- appuyer la sensibilisation aux objectifs stratégiques individuels, collectifs et organisationnels, et favoriser leur réalisation,
- renforcer la réputation de Vestcor en tant qu'employeur de choix,
- traiter les employés de manière équitable.

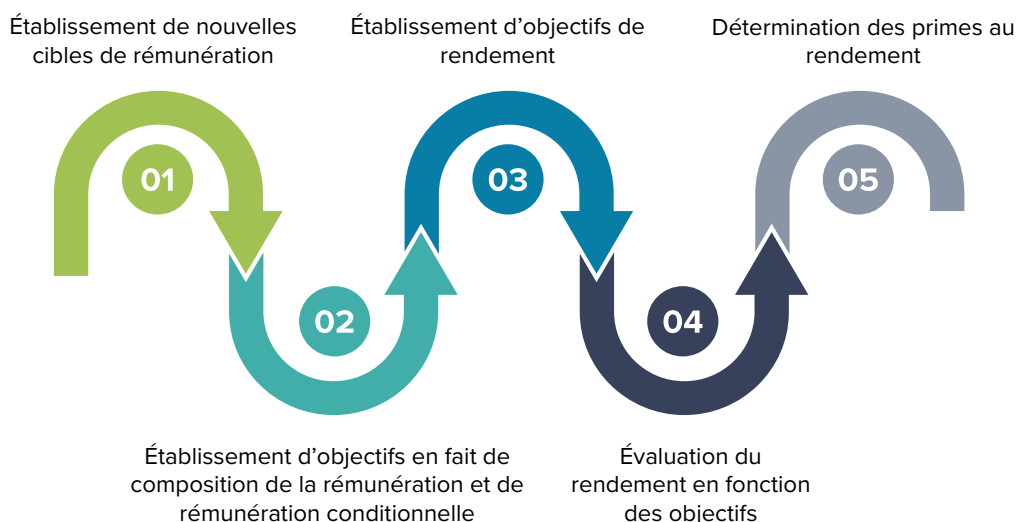
Vestcor adhère au principe général selon lequel les **salaires de base** doivent correspondre à la médiane du groupe de référence respectif, tout en tenant compte de la complexité de la prestation des services, de la taille de l'actif, de la stratégie de placement et de l'équité interne. Nos employés font également l'objet d'un **programme d'incitatifs** du type rémunération au rendement, qui prévoit un salaire dans le quartile supérieur du groupe de comparaison seulement lorsque les intéressés atteignent un rendement et des résultats maximums pour nos clients et pour les autres intervenants. **Les règles sur lesquelles ces principes reposent peuvent se résumer comme suit :**



GESTION DES RISQUES LIÉS À LA RÉMUNÉRATION

PRISE DE DÉCISIONS EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

Le processus annuel de détermination de rémunération comprend les étapes suivantes :



ÉTABLISSEMENT DES NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION CIBLES

Chaque année, le CRHR examine la configuration du programme de rémunération et les niveaux de rémunération de ses groupes de comparaison afin de s'assurer que les programmes de Vestcor demeurent concurrentiels. Les données du marché obtenues dans le cadre de diverses enquêtes sur la rémunération et les salaires sont examinées dès qu'elles sont disponibles. Un conseiller en rémunération indépendant est invité à procéder à un examen de la rémunération totale au moins tous les quatre ans. Les données sur la rémunération provenant de l'information publique divulguée par d'autres organisations d'homologues similaires sont également prises en considération.

ÉTABLISSEMENT D'OBJECTIFS EN FAIT DE COMPOSITION DE LA RÉMUNÉRATION ET DE RÉMUNÉRATION CONDITIONNELLE

La rémunération totale est un mélange de salaire de base, d'avantages sociaux et, pour les employés permanents à temps plein après six mois d'emploi, de primes de rendement. Sa composition varie selon le poste, en fonction de la capacité de l'employé d'influer sur le rendement. Pour la déterminer, on tient compte des pratiques en vigueur dans le secteur et des principes de rémunération de Vestcor, notamment la correspondance avec l'intérêt des clients. À cet égard, les primes de rendement liées aux placements sont basées sur un cycle de rendement de quatre ans afin de décourager la prise de risque à court terme et de mieux répondre aux objectifs de rendement à long terme des clients.

ÉTABLISSEMENT D'OBJECTIFS DE RENDEMENT

Chaque année, le conseil d'administration approuve un plan d'affaires annuel conçu pour soutenir la réalisation du plan stratégique quinquennal de Vestcor. Ce plan d'affaires annuel contient un mélange équilibré d'objectifs financiers, de stratégie d'investissement, d'administration et de performance opérationnelle, ainsi que des initiatives clés. Chacun de ces objectifs de rendement et initiatives clés est ensuite pondéré en fonction de son niveau d'importance pour le plan stratégique global. Le président et chef de la direction délègue les initiatives clés aux diverses équipes fonctionnelles en fonction de leurs rôles et responsabilités spécifiques.

ÉVALUATION DU RENDEMENT EN FONCTION DES OBJECTIFS

Le rendement de Vestcor est alors évalué en fonction de ces objectifs de rendement et du plan d'affaires annuel. Les rendements par rapport aux indices de référence de la politique de placement des clients; les rendements nominaux des placements par rapport aux objectifs de placement à long terme des clients; et d'autres indicateurs clés de performance financière sont évalués quantitativement par rapport aux objectifs. La réalisation des principales initiatives du plan d'affaires est évaluée à la fois quantitativement et qualitativement. Le président et chef de la direction présente au CRHR des recommandations quant aux facteurs à employer pour évaluer la réalisation de chacun des éléments du plan d'affaires annuel.

DÉTERMINATION DES PRIMES DE RENDEMENT

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil d'administration un facteur de réalisation lié aux réalisations du plan d'affaires, lequel sert à calculer le montant total des primes pour le plan d'affaires annuel et les composantes individuelles du programme de primes de rendement. La direction détermine ensuite le facteur individuel approprié pour chaque employé en fonction de ses contributions aux réalisations du plan d'affaires annuel. Les facteurs individuels sont attribués de manière à ne pas dépasser le montant total approuvé des primes.

Le CRHR doit soumettre à l'approbation du conseil le montant de la rémunération au rendement du président et chef de la direction et le facteur de pondération global à utiliser en fonction des évaluations susmentionnées. Le président et chef de la direction ne prend pas part à la discussion. Il examine à son tour les évaluations du rendement de chaque personne assujettie au programme de primes et accorde à chacun sa prime individuelle en fonction de sa contribution.

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

Le programme de rémunération est détaillé à la page 68. Le programme prévoit un salaire et des avantages sociaux accompagnés de primes de rendement individuel pour tous les employés permanents à temps plein après six mois d'emploi.

Pour harmoniser le programme de rémunération avec les principes de rémunération, le CRHR l'a mis au point avec l'aide d'un consultant indépendant.

Les niveaux de rémunération totale font l'objet d'évaluations périodiques de la part de consultants en rémunération indépendants et sont examinés par rapport à des fonds institutionnels de pairs externes ou d'autres enquêtes de rémunération pertinentes.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Le salaire de base est déterminé selon un barème salarial rattaché à chaque poste, après la reconnaissance des responsabilités propres au poste. Les avantages sociaux accordés par Vestcor à ses employés à temps plein comprennent des vacances et des congés de maladie, l'assurance vie, l'assurance invalidité, une assurance médicale complémentaire, l'assurance des soins dentaires et un programme d'aide aux employés.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein cotisent au Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB). Ce dernier assure, au départ à la retraite, une pension équivalant à 1,4 % des gains ouvrant droit à pension jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant à droit de pension (MGAP) pour chaque année civile ou année partielle, plus 2 % des gains annualisés en sus du MGAP. Le Régime prévoit un facteur de réduction pour retraite anticipée dans le cas de départs à la retraite avant l'âge de 65 ans. L'indexation dépend du rendement du RRSPNB, au sens de la politique de financement du RRSPNB. Les employés dont le revenu dépasse le montant requis pour toucher la pension

maximale (Canada) précisée dans les dispositions juridiques du RRSPNB au cours de l'année participant également à un régime compensatoire parrainé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Avant le 1^{er} janvier 2014, tous les employés à temps plein participaient au Régime de retraite créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (LPRSP). La Loi prévoyait une pension au départ à la retraite qui équivalait, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, à 1,3 % de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives de gains jusqu'à concurrence du MGAP, plus, pour l'année de la retraite et les deux années précédentes, 2 % de l'excédent de la moyenne annuelle des cinq meilleures années consécutives sur la moyenne annuelle du MGAP, multipliée par les années de service ouvrant droit à pension. Les prestations de base préindexées cumulées en vertu de la LPRSP jusqu'au 1^{er} janvier 2014 ont été garanties par le gouvernement provincial.

PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT

Tous les employés à temps plein du personnel sont admissibles au programme de primes de rendement (PPR) de Vestcor s'ils sont employés depuis au moins six mois.

Chaque poste est admissible à une prime de rendement individuel et à une prime de carte de pointage de l'entreprise. De plus, certains postes sont admissibles à une prime basée sur les rendements absolus des clients et sur le rendement relatif des placements.

Les **primes de rendement individuel et de carte de pointage de l'entreprise** du programme de primes de rendement sont calculées en pourcentage du salaire, pondéré pour refléter le rôle et l'impact de chaque employé admissible sur l'atteinte des objectifs du plan d'affaires annuel tel qu'évalué par le conseil d'administration.

Une **prime de rendement absolu des placements des clients** est établie quantitativement sur une base cumulative de quatre années par rapport aux objectifs de placement du fonds total à long terme du client.

Le rendement des placements est mesuré quantitativement pour établir une **prime de rendement de la valeur ajoutée nette totale du fonds** sur une base cumulative de quatre ans, par rapport à un objectif de valeur ajoutée fixé par le conseil d'administration. Les rendements à valeur ajoutée nets représentent le rendement de placement brut qui dépasse les rendements des indices de référence fixés par les politiques de placement après déduction de tous les coûts de gestion. Les primes quantitatives sont limitées à un seuil maximal de deux fois l'objectif (100 pb de rendement total du fonds après déduction des coûts).

Le PPR comprend également une **prime d'équipe de gestion des placements** pour les rendements de valeur ajoutée des classes d'actifs des portefeuilles à gestion active visant à encourager le travail d'équipe dans ces classes d'actif. Les membres du personnel de gestion des placements sont affectés à une des cinq équipes admissibles aux primes d'équipe par classe d'actifs : revenu fixe, placements quantitatifs, actions, titres spéculatifs et marchés privés. Le reste du personnel n'est pas visé par la prime d'équipe, compte tenu de la portée étendue de leurs responsabilités.

Le versement d'une partie importante de la prime du PPR est reporté à des années ultérieures pour certains postes, y compris tout le personnel chargé des placements et de la gestion des risques, le chef de la direction, le chef des finances, le chef des placements et le conseiller principal en pension et avantages sociaux. La prime du PPR est versée sur quatre ans, 50 % étant versés la première année et les 50 % restants étant versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Afin d'harmoniser davantage cette prime avec le rendement des placements des clients, les montants différés génèrent un rendement égal au rendement annuel global réel des placements réalisé au cours de la période de report.

INCIDENCE DU RENDEMENT

Le résumé du programme de placements de Vestcor, comme en témoignent plusieurs mesures d'évaluation prédéfinies du rendement à court et à long terme, est le suivant :

- Le **rendement nominal dû à la gestion active**, pour les mandats d'investissement pour les quatre dernières années se terminant le 31 décembre 2024 était de 6,23 %, ce qui représente environ 5,4 milliards de dollars en gains bruts pour l'ensemble du programme de placement.
- Les rendements à valeur ajoutée des placements (dépassement des indices de référence) pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2024 restent solides.
- Les **rendements relatifs** ont été plus élevés que la moyenne pondérée des indices de référence moyens combinés des politiques de placement des clients pour la période de quatre ans terminée le 31 décembre 2024, en produisant un rendement net positif de 1,03 % (ou de 103 points de base) de valeur par année par rapport aux indices de référence de nos clients, déduction faite de tous les frais de gestion, ce qui correspond à un rendement net des placements de plus de 784,4 millions de dollars pour cette période de quatre ans.

Le tableau suivant fait état de la rémunération versée au titre des deux programmes, à l'exclusion de la rémunération des administrateurs (voir page 67), au cours de l'année terminée le 31 décembre 2024.

	2024 (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2023 (EN MILLIERS DE DOLLARS)	
Salaires et avantages sociaux, à l'exclusion des primes de rendement	16 572,8	\$	15 265,1	\$
Primes du rendement du PPR				
Rendement relatif net des placements	4 176,9	\$	3 672,3	\$
Rendement individuel et de carte de pointage	2 690,9		2 383,4	
Total des primes du PPR	6 867,8		6 055,7	
PPLT ¹	-		2 682,0	
Total des primes de rendement ²	6,867,8		8 737,3	
Partie différée du PPR	(3 078,4)		(2 709,9)	
Paievements des reports de l'année précédente	3 199,9		1 945,6	
Total des primes de rendement versées	\$6 989,4	\$	\$7 973,4	\$

¹ Le PPLT a été abandonné en 2021, les dernières incitations étant offertes en 2023.

² Les primes de rendement totales pour 2024 étaient de 7 569,8 \$ (9 081,4 \$ en 2023), ce qui inclut des intérêts différés de 702,0 \$ (343,7 \$ en 2023). Les intérêts sur les soldes reportés s'accumulent au rendement total du fonds.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2024, compte tenu de la difficulté constante de conserver les talents au sein d'un environnement concurrentiel, le conseil a approuvé une augmentation de salaire liée au coût de la vie appropriée ainsi qu'une hausse au mérite.

La baisse nette des primes de rendement reflète la suppression du Programme des primes à long terme (PPLT) de 2021 à 2023 pour le chef de la direction, le chef des finances et les équipes de gestion des placements et de recherche. Cette baisse a été quelque peu compensée par l'augmentation du nombre d'employés admissibles au programme des primes, résultant de la dotation de postes vacants et de nouveaux postes, de l'évolution des salaires de base, des intérêts perçus sur la partie différée des primes de l'exercice précédent et des réalisations du plan d'affaires pour l'exercice.

TABLEAU SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION

Le tableau sommaire de la rémunération qui suit fait état de renseignements sur la rémunération durant les trois dernières années du président et chef de la direction, du chef des finances et des trois autres postes clés suivants de la direction les mieux rémunérés (chacun est un membre de la haute direction désigné). Les données communiquées sont basées sur des périodes annuelles et sont exprimées en dollars.

NOM ET POSTE	ANNÉE	SALAIRE (\$)	PPR ¹ (\$)	PPLT ² (\$)	COTISATION DE RETRAITE ³ (\$)	TOUS LES AUTRES MONTANTS ⁴ (\$)	RÉMUNÉRATION TOTALE (\$)	PORION DIFFÉRÉ DU PPR (\$)	PAIEMENTS DES REPORTS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ⁵ (\$)	RÉMUNÉRATION TOTALE VERSÉE ⁶ (\$)
Sean Hewitt Président et chef de la direction (Entrée en poste en avril 2024)	2024	259 675	428 759	–	28 885	2 043	719 361	(214 379)	–	504 982
John Sinclair Président et chef de la direction (Retraité en mai 2024)	2024	165 865	310 242	–	138 685	1 200	615 992	(155 121)	466 548	927 419
	2023	375 063	763 669	450 000	148 351	2 822	1 739 904	(381 834)	288 085	1 646 154
	2022	375 057	809 152	450 000	135 089	2 693	1 771 991	(404 576)	133 148	1 500 563
Jonathan Spinney Chef des placements et vice-président, Placement quantitatif et recherche appliquée	2024	334 772	721 923	–	36 920	2 795	1 096 409	(360 961)	341 990	1 077 438
	2023	319 871	597 638	352 000	36 758	2 683	1 308 950	(298 819)	204 864	1 214 995
	2022	309 672	613 768	341 000	35 605	2 561	1 302 606	(306 884)	88 291	1 084 013
Mark Holleran Vice-président, Actions	2024	265 983	381 846	–	29 560	2 710	680 098	(190 923)	254 826	744 001
	2023	261 967	420 705	235 800	30 563	2 557	951 591	(210 352)	156 752	897 990
	2022	256 826	461 024	231 300	29 950	2 458	981 558	(230 512)	68 989	820 035
Dan Goguen Vice-présidents, Marchés privés	2024	249 964	457 416	–	27 846	2 653	737 878	(228 708)	241 448	750 618
	2023	244 967	404 295	196 000	28 744	2 492	876 497	(202 148)	147 577	821 927
	2022	239 816	424 617	192 000	28 130	2 398	886 961	(212 308)	66 522	741 175
Brent Henry Chef des finances	2024	194 868	186 054	–	21 916	2 458	405 295	(93 027)	91 930	404 198
	2023	184 871	170 915	–	22 177	2 263	380 227	(85 458)	53 359	348 128
	2022	174 768	158 489	–	20 965	2 171	356 393	(79 245)	23 225	300 373

¹ Ce montant représente 100 % du PPR gagné pendant l'année. Cinquante pourcents (50 %) du PPR gagné au cours de l'année est versé l'année de la détermination de l'attribution. Les 50 % restants sont versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Les montants différés rapportent un rendement égal au rendement total du fonds.

² La portion des primes du PPLT payée l'année de la détermination de la prime selon les périodes de rendement (quatre ans) antérieures; programme en cours d'élimination de 2021 à 2023.

³ La colonne « Cotisation de retraite » illustre les cotisations versées par l'employeur au cours de l'année selon la combinaison du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick et la Convention de retraite (CR). Les cotisations de l'employé connexes sont exigées selon les dispositions du Régime. Comme il est établi dans le contrat de travail de M. Sinclair, les versements des primes de rendement de ce dernier sont des gains ouvrant droit à pension aux fins de cotisation de l'employeur et de l'employé destinée aux régimes et à la CR. Les versements des primes de rendement pour tout autre employé admissible ne sont pas assujettis à ces exigences.

⁴ Les montants notés dans la colonne « Tous les autres montants » comprennent le coût d'adhésion à un régime de soins de santé privé postérieur à la retraite et versé par l'employeur, l'assurance vie collective, l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident et une allocation de stationnement.

⁵ Les soldes différés produisent des intérêts au taux de rendement total du fonds.

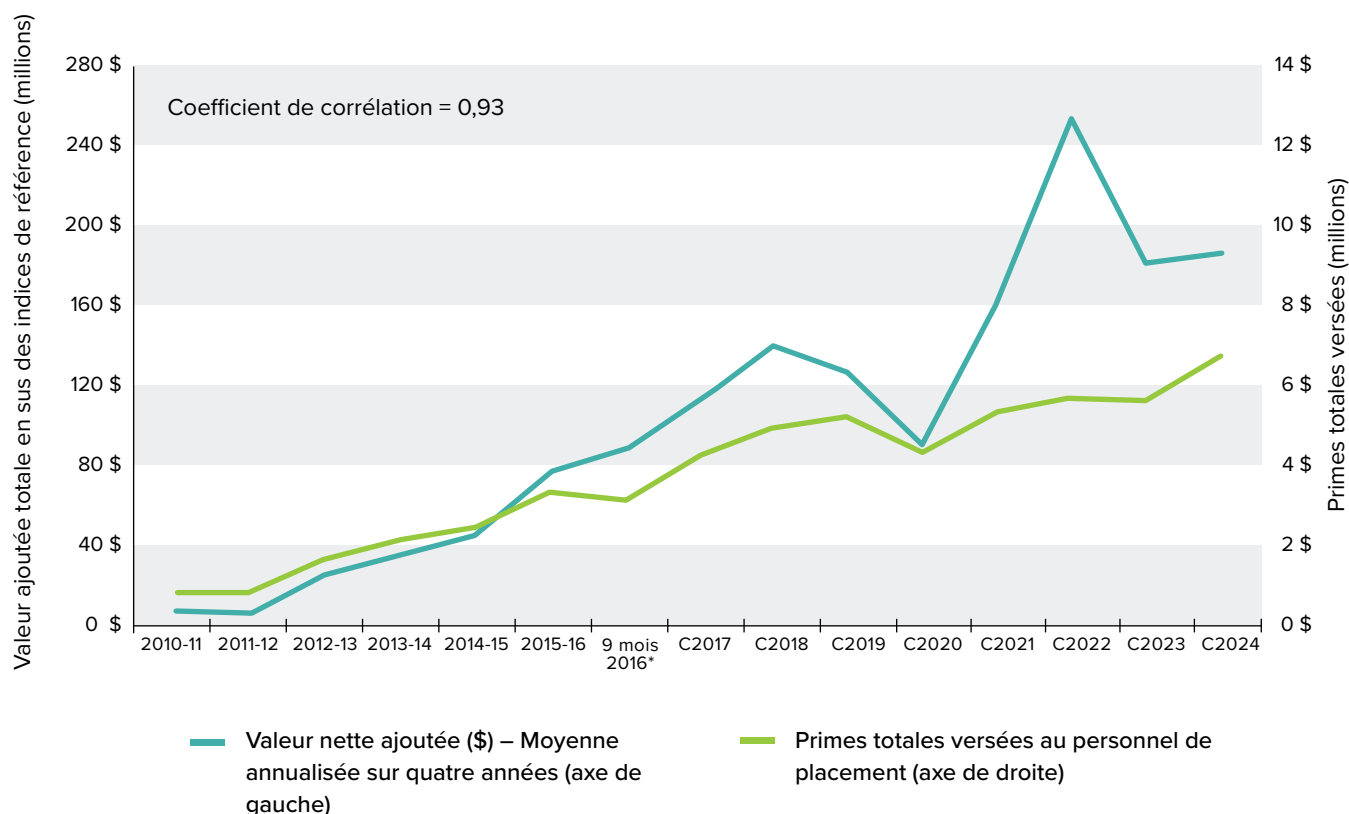
⁶ Comprend le salaire, la partie non différée du « PPR », « PPLT », « Cotisations de retraite » et « Tous les autres montants ».

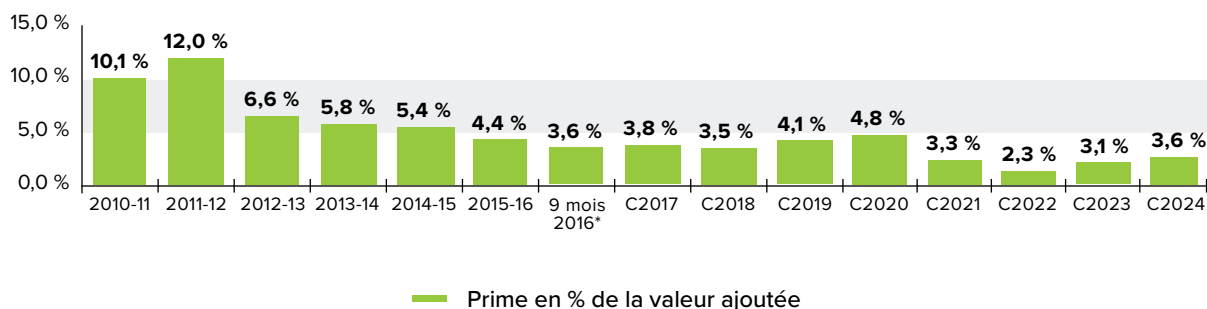
RÉMUNÉRATION EN FONCTION DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

La rémunération en fonction du rendement vise à encourager l'harmonisation des intérêts des employés avec ceux des clients, en établissant notamment un bon équilibre entre l'optimisation des rendements à long terme et la réduction des risques. Dans le cadre des primes de rendement, le rendement des placements peut être classé en deux catégories :

- Les rendements à valeur relative nette à long terme comparativement aux indices de référence,
- Les rendements nominaux à long terme des fonds globaux et les autres réalisations au titre du plan d'activités.

Le graphique suivant illustre la force de l'harmonisation de nos paiements de primes de rendement avec la valeur ajoutée nette des placements gérés par Vestcor au-dessus des indices de référence de la politique de placement de nos clients. Les paiements totaux de primes de rendement accordés au fil du temps présentent une très forte corrélation avec les rendements nets annualisés des placements à long terme au-dessus des indices de référence de la politique et sont soumis à un plafond de paiement maximal, comme le prévoit le programme de primes, tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous.





Note : * « 9 mois 2016 » est annualisé aux fins de calcul de comparaison, compte tenu du changement de fin d'exercice.

APERÇU DU PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT (PPR)

Le montant de 6 867,8 \$ (en milliers de \$) du PPR comprend à la fois une composante de rendement des placements, une composante de carte de pointage d'entreprise et une composante de réalisation de l'objectif de rendement individuel en fonction de notre plan d'affaires annuel.

La **composante du PPR liée au rendement des placements** s'est chiffrée à 4 176,9 \$ (en milliers de \$) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (3,672,3 en milliers de \$ en 2023). Cette composante est basée sur la valeur ajoutée nette annualisée par rapport aux indices de référence pour la période de quatre ans se terminant le 31 décembre 2024. La valeur ajoutée nette de 2024 correspond à 9,0 points de base (pb) (-97,4 pb en 2023) et la valeur ajoutée nette annualisée à long terme est de 103,4 pb (95,4 pb en 2023).

Voici un tableau récapitulatif des valeurs ajoutées des périodes précédentes utilisées pour la détermination de la valeur ajoutée nette cumulée à long terme du PPR :

	VALEUR NETTE AJOUTÉE (PB)	POURCENTAGE DE L'OBJECTIF (%) ¹
Année terminée le 31 décembre 2021	210,4	501,0
Année terminée le 31 décembre 2022	263,0	526,1
Année terminée le 31 décembre 2023	(97,4)	(194,9)
Année terminée le 31 décembre 2024	9,0	17,9
Annualisée à long terme (sur quatre périodes financières)	103,4	206,8

¹ Pourcentage de l'objectif calculé comme le dividende net de la valeur ajoutée par l'objectif de valeur ajoutée. Pour les exercices clos du 31 décembre 2021, l'objectif de valeur ajoutée était de 42 points de base. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et au-delà, l'objectif de valeur ajoutée a été porté à 50 pb.

Le **PPR lié aux réalisations du plan d'affaires** s'est chiffré à 2 690,9 \$ (en milliers de dollars) pour l'année terminée le 31 décembre 2024. Cette composante se base sur un facteur de réalisation de 1,53 fois l'objectif global approuvé par le conseil d'administration, comparativement à 1,56 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

La composante individuelle du PPR se fonde sur la contribution de chaque employé aux réalisations du plan d'affaires, lequel comporte des indicateurs de rendement clés ainsi que des plans d'action et des initiatives précis axés sur les cinq principaux objectifs du plan stratégique organisationnel énumérés dans le tableau suivant. Le conseil établit un taux de pondération pour chaque objectif clé au début de chaque année. Le taux de pondération reflète les directives données aux cadres aux fins de la priorisation des activités de mise en œuvre du plan d'affaires.

L'obtention des rendements à long terme requis par chaque client des régimes de retraite ou autres dans un contexte à risque maîtrisé constituait l'objectif premier de Vestcor en matière de rendement des placements au cours de 2024 et représente la part la plus importante de la pondération. Le rendement global brut du fonds dû à la gestion active, tous clients confondus, a atteint 6,10 % pour la période de quatre ans la plus récente terminée le 31 décembre 2024, et surtout, un taux brut de 7,00 % par année depuis la création de Vestcor en 1996.

OBJECTIFS CLÉS	PONDÉRATION 2024	RÉSULTAT
Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité.	25 %	Dépassé
Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services.	40 %	Dépassé
Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance.	15 %	Dépassé
Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques.	10 %	Dépassé
Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité.	10 %	Dépassé

Pour fixer ces facteurs de réalisation, le conseil a pris en compte les indicateurs de rendement clés associés à chacun des objectifs clés de la mission ainsi que les réalisations qui suivent :

OBJECTIFS CLÉS	RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTIVITÉS (année terminée le 31 décembre 2024)
Améliorer la gouvernance, la gestion et l'efficacité organisationnelle pour favoriser la croissance et la durabilité.	• soutien de l'orientation et l'intégration du nouveau président et chef de la direction, • lancement d'une demande de propositions pour un partenaire facilitant l'élaboration de la stratégie et lancement du processus d'élaboration de la stratégie avec le conseil d'administration et la direction, • assistance à l'élaboration du mandat du comité de placement du conseil d'administration, • achèvement de la mise à jour annuelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de Vestcor, • préparation du troisième Rapport annuel sur l'investissement responsable de Vestcor et de l'analyse client, qui comprenait une augmentation significative de la couverture des actifs par rapport au document de l'année précédente et une réduction comparative d'une année sur l'autre de l'exposition carbone du portefeuille, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, • élaboration d'un plan de travail environnemental, social et de gouvernance. • soutien à la participation du président du conseil d'administration aux assemblées semestrielles des actionnaires afin d'assurer des relations efficaces et une communication rapide entre les actionnaires de Vestcor et le conseil d'administration, • lancement de l'examen et de la mise à jour des indicateurs de performance clés en vue d'une mise en œuvre en 2025, • lancement d'une revue de la rémunération globale avec le conseiller en rémunération externe <i>Willis Towers Watson</i>, • poursuite des progrès réalisés dans le cadre du plan stratégique triennal des ressources humaines, • réalisation du sondage sur l'environnement de travail et des sondages sur la diversité, l'équité et l'inclusion afin de recueillir les commentaires des employés de Vestcor sur les points à améliorer en milieu de travail, • élaboration de la politique de relève du chef de la direction et début de l'élaboration de plans de relève officiels pour la direction, • rédaction du rapport de type 2 sur les contrôles des organisations de services et du rapport sur les contrôles internes de l'information financière,

OBJECTIFS CLÉS

RÉALISATIONS DU PLAN D'ACTIVITÉS (année terminée le 31 décembre 2024)

Améliorer l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux de nos clients et répondre aux besoins en services de gestion des placements à long terme grâce à des pratiques prudentes axées sur le risque et à des améliorations bien exécutées des services.

- collaboration étroite avec les employeurs et les promoteurs de régimes pour traiter un volume important d'ajustements rétroactifs aux pensions accumulées et en cours de versement, suite à la finalisation de plusieurs conventions collectives,
- élaboration de processus pour fournir des relevés annuels aux participants non actifs et respect des nouvelles réglementations de la LPP,
- finalisation des responsabilités de direction de l'équipe des valeurs à revenu fixe,

Définir l'« expérience client » optimale et créer des systèmes pour permettre la reproduction cohérente de cette expérience au cours des cycles de croissance.

- poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie de relation client en investissement,
- assistance continue aux clients pour l'élaboration de leurs cadres de gestion des risques d'entreprise et le suivi formalisé des indicateurs de risque clés,
- assistance continue aux clients pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de communication spécifiques à leurs régimes,
- finalisation de l'analyse et création d'un plan de travail basé sur les résultats du récent sondage de satisfaction des clients,

Renforcer les relations des intervenants avec les actionnaires, les fiduciaires clients, les participants aux régimes, les groupes d'employeurs et les responsables de l'élaboration des politiques.

- tenu notre forum annuel pour clients en personne en juin 2024,
- à la demande des clients, réalisé des présentations auprès de divers groupes d'employeurs sur leurs régimes respectifs, leurs offres de services administratifs et leurs résultats d'investissement,
- poursuite de l'évaluation des capacités de prestation de services clients par rapport à nos pairs,

Continuer d'investir dans des améliorations technologiques visant à améliorer l'expérience de nos clients, à fournir des capacités de traitement et de production de rapports plus automatisées, à élargir notre stratégie de gestion des données (investissement et administration), tout en protégeant la vie privée et en minimisant les risques de cybersécurité.

- préparation de séances de formation pour le conseil d'administration sur l'intelligence artificielle et ses répercussions potentielles sur Vestcor,
- poursuite de la mise en œuvre d'un programme amélioré de surveillance de la cybersécurité,
- poursuite du développement des relations avec les pairs en Amérique du Nord et participation à plusieurs conférences et occasions de réseautage,
- préparation d'une simulation de cybersécurité avec le conseil d'administration,

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par les règlements administratifs de Vestcor. Les administrateurs touchent une provision annuelle et une indemnité journalière pour leur présence aux réunions et le temps de préparation. Les administrateurs qui se déplacent pour assister aux réunions obtiennent le remboursement de leurs frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais dans une limite raisonnable, ainsi que pour les autres dépenses comme l'utilisation d'une automobile en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

ADMINISTRATEUR	PROVISION ANNUELLE \$ (DOLLARS)	INDEMNITÉS QUOTIDIENNES POUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS \$ (DOLLARS)	RÉMUNÉRATION TOTALE ¹ \$ (DOLLARS)	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT \$ (DOLLARS)
David Losier ²	27 500	22 350	52 710	5 349
Michel Allain	12 000	10 450	23 624	2 266
Tanya Chapman ³	17 000	13 150	31 798	1 995
Michel Doiron	12 000	9 350	22 456	2 150
Eleanor Marshall ⁴	17 000	10 750	29 249	1 867
Tim Mawhinney ⁵	17 000	9 700	25 848	1 606
Courtney Pringle-Carver	12 000	8 800	21 872	1 420
Cathy Rignanesi ⁶	17 000	11 350	29 886	1 708
Michael Walton ⁷	17 000	10 150	20 026	1 517
Steven Wolff	12 000	10 450	23 623	3 866
Suzanne Young	12 000	7 150	20 120	1 120

¹ Comprend le coût des retenues obligatoires versées par l'employeur

² Président du conseil d'administration

³ Présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

⁴ Présidente du comité de gouvernance du 1^{er} janvier 2024 au 28 mai 2024. Présidente du comité spécial de placement du 28 mai 2024 au 31 décembre 2024. Vice-présidente du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024.

⁵ Président du comité de gouvernance

⁶ Présidente du comité de vérification

⁷ Vice-président du conseil d'administration du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024. Mandat expiré le 30 juin 2024.

Le coût de fonctionnement total du conseil d'administration de Vestcor, y compris les indemnités journalières, l'orientation des administrateurs, la formation des membres et les adhésions, pour l'année terminée le 31 décembre 2024 était 310,6 milliers \$ (300,7 milliers \$ au 31 décembre 2023), plus des remboursements de frais de déplacement et d'hébergement de 24,9 milliers \$ (12,5 milliers \$ au 31 décembre 2023).

PROGRAMME DE RÉMUNÉRATION

SALAIRE DE BASE

Admissibilité Tous les membres du personnel

Objectifs Rétribuer le degré de responsabilité, l'expertise, les compétences et l'expérience

PROGRAMME DE PRIMES DE RENDEMENT

	CARTE DE POINTAGE DE L'ENTREPRISE	RENDEMENT INDIVIDUEL
ADMISSIBILITÉ	Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.	Les employés permanents à temps plein doivent être en poste depuis au moins six mois.
CIBLES	De 2,5 % à 35 % du salaire de base	De 2,5 % à 25 % du salaire de base
OBJECTIFS	Récompenser le rendement individuel en fonction de l'atteinte des objectifs du plan d'activités annuel.	
HORIZON	Année en cours	
TYPE DE PROGRAMME	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes. Tous les autres postes - paiement en espèces	
MÉTHODE DE REPORT	Les montants différés sont augmentés selon un rendement égal à la moyenne pondérée du rendement absolu du client.	

	RENDEMENT ABSOLU DU CLIENT	RENDEMENT DE L'ÉQUIPE DE GESTION DES PLACEMENTS	RENDEMENT DU FONDS DE PLACEMENT TOTAL
ADMISSIBILITÉ	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes après au moins six mois d'emploi.	Chef des placements et personnel de gestion des placements après au moins six mois d'emploi.	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, personnel de gestion des placements et risques et titulaires de certains autres postes après au moins six mois d'emploi.
CIBLES	De 1 % à 20 % du salaire de base	De 7 % à 18 % du salaire de base	De 2,5 % à 55 % du salaire de base
OBJECTIFS	Harmoniser la rémunération des employés admissibles en fonction du rendement total des placements du fonds et de celui de l'équipe, avec incitatif pour favoriser la croissance soutenue de l'actif. Renforcer la collaboration en équipe		
HORIZON	Quatre périodes financières		
TYPE DE PROGRAMME	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.	50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.	Chef de la direction, chef des finances, chef des placements, conseiller principal en pension et avantages sociaux, personnel de gestion des placements et titulaires de certains autres postes : 50 % de la prime est versée la première année, les 50 % restants sont reportés et versés en tranches égales au cours des trois années suivantes.

MÉTHODE DE REPORT	Les montants différés sont augmentés selon un rendement égal à la moyenne pondérée du rendement absolu du client.		
MESURE(S) DU RENDEMENT	Rendements des fonds des clients supérieurs aux objectifs de rendement des placements à long terme établis par les clients	Rendement actif de l'équipe ou des équipes de placement supérieur à l'indice de référence et les objectifs	Rendement total du fonds supérieur à l'indice de référence, déduction faite des coûts de gestion de placement
PORTÉE :			
SEUIL	Seuils de rendement des clients préétablis	Rendement des indices de référence	Recouvrement complet des coûts et rendement des indices de référence
CIBLE	Objectifs de rendement à long terme établis par le client	Rendement de placement cible du portefeuille préétabli et approuvé par le conseil	50 pb après déduction des coûts
MAXIMUM	Objectifs de rendement à long terme établis par le client plus 1,5 %	2 x le rendement de placement cible du portefeuille préétabli et approuvé par le conseil	100 pb après déduction des coûts

RÉMUNÉRATION INDIRECTE

	PARTICIPANTS DU RRSPNB	AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS ACTIFS ET DES RETRAITÉS	CONDITIONS
ADMISSIBILITÉ	Personnel à plein temps et vacataires sous contrat pour une année ou plus.		
OBJECTIFS	Favoriser le maintien en poste à long terme en récompensant la durée du service et en contribuant au revenu après la retraite.	Fournir de l'aide et de la sécurité aux employés et à leurs familles afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs responsabilités professionnelles et réaliser la mission de l'entreprise.	Proposer un nombre limité d'avantages qui complètent la rémunération totale, y compris le stationnement et une allocation de dépenses de santé.



pont de la Confédération entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, Canada.



LIGNES DIRECTRICES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En plus d'intégrer directement les informations ESG dans le processus de gestion des placements, Vestcor continue d'être un membre ou partenaire très actif à long terme de diverses organisations faisant la promotion des meilleures pratiques de gestion des placements tenant compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. À titre d'exemple, Vestcor a longtemps siégé dans des organisations comme l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC - site en anglais seulement) et la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG - site en anglais seulement).

En 2020, le conseil d'administration de Vestcor a approuvé les premiers principes de gouvernance de la CCGG conçus pour aider les investisseurs institutionnels à assumer leurs responsabilités envers leurs clients et leurs bénéficiaires, en veillant à augmenter la valeur de leurs placements. Ces principes de gouvernance constituent un excellent complément à nos lignes directrices sur l'investissement responsable et Vestcor a recensé un certain nombre de processus internes et de relations qui nous aident à respecter chacun des principes subsidiaires suivants :

- Principe 1 – Élaborer une approche de gouvernance
- Principe 2 – Surveiller les entreprises
- Principe 3 – Rendre compte des votes
- Principe 4 – Communiquer activement avec les entreprises
- Principe 5 – Collaborer avec les autres investisseurs institutionnels
- Principe 6 – Travailler avec les décideurs politiques
- Principe 7 – Mettre l'accent sur une valeur durable à long terme

En 2024, Vestcor est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) soutenus par les Nations Unies. Les PRI sont un réseau international d'institutions financières qui travaillent ensemble à la mise en œuvre de ses six principes ambitieux dans un cadre d'intégration des facteurs ESG dans les pratiques d'investissement. En devenant signataire, Vestcor s'est engagée à respecter les six principes pour l'investissement responsable de [PRI](#), lorsque cela est conforme à nos responsabilités fiduciaires.

En plus des mises à jour générales aux lignes directrices pour l'investissement responsable, nous avons publié notre premier rapport sur l'investissement responsable en octobre 2022. Ce rapport illustre notre rôle de chef de file et notre engagement d'offrir à nos clients des placements dans des actifs durables à long terme qui continuent de répondre à leurs objectifs en la matière.

L'objectif de ce rapport est de répondre au principe de base de la transparence, mentionné ci-dessus, tout en intégrant également nos autres principes de base de la participation et de l'engagement actifs, ainsi que l'information environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement. Il représente l'étape suivante dans la mise à disposition par Vestcor d'outils de surveillance des risques fondés sur les meilleures pratiques afin d'aider nos clients à développer et à atteindre leurs propres objectifs d'investissement responsable.

Le rapport fournit également des informations sur les émissions de gaz à effet de serre liées au climat pour notre portefeuille consolidé d'investissements en titres publics de base, selon les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

En novembre 2024, nous avons publié notre troisième Rapport sur l'investissement responsable soulignant comment nous avons exercé une propriété active des placements et intégré des informations ESG dans nos décisions d'investissement au cours de l'année 2023. Le rapport comprend deux nouvelles études de cas qui illustrent nos investissements actifs dans des opportunités de réduction des émissions de carbone à long terme, tant dans notre portefeuille immobilier existant que par le biais de nouveaux investissements dans les infrastructures énergétiques. Le rapport fournit également une mise à jour de la divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au climat pour la majorité de notre portefeuille d'investissement, conformément aux lignes directrices du GTIFCC. La couverture de la divulgation des GES a été élargie pour inclure davantage de catégories d'actifs dans le calcul, ce qui porte la couverture de la divulgation des GES à 91 % du total de nos actifs sous gestion. Nous sommes également heureux d'annoncer une nouvelle réduction de l'intensité des émissions financées (tonnes d'équivalent CO² par million de dollars canadiens investi) au 31 décembre 2023, par rapport à la mesure comparable de 2022.

Vestcor se réjouit de poursuivre la publication annuelle de ses progrès en matière d'investissement responsable. Alors que les lignes directrices et les normes relatives à la déclaration de l'empreinte carbone continuent d'évoluer, Vestcor s'engage à respecter les meilleures pratiques et lignes directrices à sa disposition.

Des renseignements supplémentaires et des mises à jour des Lignes directrices pour l'investissement responsable et du Rapport sur l'investissement responsable sont consultables à vestcor.org/placements.

Les six principes du PRI sont disponibles à :
[Principes pour l'investissement responsable](#).

RENDEMENT DES ENTITÉS DE PLACEMENT DE VESTCOR

Le tableau suivant précise le rendement et l'indice de référence de chaque entité de placement de Vestcor au 31 décembre 2024 pour la période indiquée :

ENTITÉ	1 AN %	2 ANS %	3 ANS %	4 ANS %	5 ANS %	7 ANS %	10 ANS %	DEPUIS LA CRÉATION DES ENTITÉS LE 1 ^{ER} AVRIL 1998 ¹ %
Fonds d'obligations nominales de la SGPNB ²	3,55	4,93	(1,07)	(1,45)	0,67	1,69	1,96	4,42
<i>Indice de référence</i>	3,31	4,70	(1,32)	(1,73)	0,27	1,31	1,60	4,18
Fonds d'obligations de sociétés de la SGPNB	7,32	7,93	1,77	0,94	2,41	3,00	3,06	3,55
<i>Indice de référence</i>	6,97	7,67	1,47	0,76	2,31	2,93	3,04	3,45
Fonds à revenu fixe à rendement élevé international de la SGPNB	8,57	11,19	2,83	3,18	3,14			4,41
<i>Indice de référence</i>	9,73	11,19	3,01	2,85	3,11			3,86
Fonds de revenus fixes non conventionnel de Vestcor, société en commandite	7,03							8,30
<i>Indice de référence</i>	5,97							7,42
Fonds de promotion à revenu fixe du Nouveau-Brunswick de la SGPNB	3,06	3,56	2,22	1,67	2,43	2,73	2,98	5,42
<i>Indice de référence</i>	3,31	4,70	(1,32)	(1,73)	0,27	1,31	1,60	4,18
Fonds de titres du marché monétaire de la SGPNB	6,06	5,67	4,44	3,38	2,91	2,64	2,16	2,70
<i>Indice de référence</i>	4,90	4,79	3,79	2,87	2,46	2,19	1,70	2,33
Fonds du marché monétaire à long terme de Vestcor	6,44							6,25
<i>Indice de référence</i>	5,38							5,61
Fonds d'investissement des étudiants de la SGPNB	22,63	16,05	7,61	8,75	8,83	7,81	6,87	7,23
<i>Indice de référence</i>	21,65	15,46	6,90	8,12	8,17	7,28	6,54	6,96
Fonds indiciel d'actions canadiennes de la SGPNB	21,60	16,58	8,58	12,53	11,15	9,65	8,84	7,66
<i>Indice de référence</i>	21,65	16,60	8,58	12,49	11,08	9,55	8,65	7,33
Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation de la SGPNB	21,31	12,77	7,69	13,03	13,72			9,88
<i>Indice de référence</i>	18,83	11,59	4,15	7,96	8,93			6,26
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité de la SGPNB	22,57	15,49	9,71	13,11	9,91	9,24	8,65	10,18
<i>Indice de référence</i>	20,43	15,93	9,96	13,78	10,58	9,70	8,85	9,51
Fonds d'actions canadiennes externes de la SGPNB	20,34	14,80	8,31	12,31	11,18	9,66	8,94	10,32
<i>Indice de référence</i>	21,65	16,60	8,58	12,49	11,08	9,55	8,65	9,57

ENTITÉ	1 AN %	2 ANS %	3 ANS %	4 ANS %	5 ANS %	7 ANS %	10 ANS %	DEPUIS LA CRÉATION DES ENTITÉS LE 1 ^{ER} AVRIL 1998 ¹ %
Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB ²	16,32	16,57	8,09	9,15	8,25	6,90	8,79	6,88
<i>Indice de référence</i>	13,24	14,15	6,14	7,17	6,92	6,17	7,50	5,55
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB	13,42	14,37	6,33	7,35	7,11	6,39	7,82	7,82
<i>Indice de référence</i>	13,24	14,15	6,14	7,17	6,92	6,17	7,61	7,61
Fonds indiciel d'actions EAEO de la SGPNB – classe N	12,26	13,12	5,93	7,06	6,86	6,22	7,61	5,76
<i>Indice de référence</i>	13,24	14,15	6,14	7,17	6,92	6,17	7,50	5,55
Fonds d'actions internationales à petite capitalisation de Vestcor	18,85	14,46	4,59					5,40
<i>Indice de référence</i>	17,81	15,37	4,97					5,53
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de Vestcor	21,04	14,54	9,07					10,67
<i>Indice de référence</i>	20,22	11,90	6,51					8,62
Fonds d'actions internationales à faible volatilité de Vestcor – classe N	20,98	14,45	8,99					10,63
<i>Indice de référence</i>	20,22	11,90	6,51					8,62
Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité de la SGPNB – classe N	26,20	19,55	10,06	8,95	7,18	5,82		5,77
<i>Indice de référence</i>	18,92	12,27	5,17	5,04	5,22	4,54		4,54
Fonds d'actions actif de marchés émergents de Vestcor								9,10
<i>Indice de référence</i>								10,38
Fonds indiciels d'actions américaines (2017) de la SGPNB	36,44	29,92	13,42	16,65	16,60	15,87		14,84
<i>Indice de référence</i>	36,43	29,90	13,39	16,62	16,56	15,84		14,81
Fonds indiciels d'actions américaines de la SGPNB – classe N	36,20	29,77	13,32	16,60	16,51	15,81	15,37	13,58
<i>Indice de référence</i>	35,88	29,33	12,88	16,10	16,02	15,26	14,94	13,38
Fonds de titres indexés sur l'inflation de la SGPNB	3,91	3,03	(3,25)	(2,04)	0,88	1,80	1,95	5,64
<i>Indice de référence</i>	3,73	2,86	(3,22)	(1,98)	0,85	1,72	1,84	5,49
Fonds de valeurs immobilières canadiennes de la SGPNB	(6,10)	(11,71)	(6,71)	(1,57)	(0,90)	2,94	5,55	8,89
<i>Indice de référence</i>	0,43	(1,21)	1,80	2,67	3,26	4,03	4,46	5,14
Fonds fiduciaire de placements immobiliers canadiens de la SGPNB	(1,99)	0,33	(5,80)	3,08	(0,36)	3,72	4,81	5,28
<i>Indice de référence</i>	(2,01)	0,28	(5,85)	3,05	(0,40)	3,58	4,66	5,12
Fonds de valeurs immobilières fermées non canadiennes de la SGPNB	(88,23)	(68,84)	(63,83)	(53,36)	(48,07)	(35,66)		(26,98)
<i>Indice de référence</i>	0,43	(1,21)	1,80	2,67	3,26	4,03		4,36
Placements en valeur immobilières du secteur privé de Vestcor, société en commandite	(0,91)	(2,06)	0,85	3,39	2,69	3,86		3,92
<i>Indice de référence</i>	0,43	(1,21)	1,80	2,67	3,26	4,03		4,18
Placements en valeurs immobilières du secteur privé de Vestcor 2, société en commandite	(3,61)	(5,06)	0,23	4,05	4,15			4,27
<i>Indice de référence</i>	0,43	(1,21)	1,80	2,67	3,26			3,78

ENTITÉ	1 AN %	2 ANS %	3 ANS %	4 ANS %	5 ANS %	7 ANS %	10 ANS %	DEPUIS LA CRÉATION DES ENTITÉS LE 1 ^{ER} AVRIL 1998 ¹ %
Fonds de placements en valeurs immobilières de Vestcor, société en commandite	4,35	0,23	3,85	5,65	4,62			4,36
<i>Indice de référence</i>	0,43	(1,21)	1,80	2,67	3,26			3,30
Fonds de valeurs immobilières internationales (2017) de la SGPNB ³	17,26	10,88	(1,62)	7,69	4,18	6,63		5,52
<i>Indice de référence</i>	14,58	11,42	(0,04)	8,73	5,39	7,52		6,31
Fonds de valeurs immobilières internationales de la SGPNB – classe N	17,34	11,00	(1,55)	7,75	4,59	6,91	7,55	8,72
<i>Indice de référence</i>	13,24	10,06	(1,23)	7,52	4,31	6,37	7,19	8,43
Fonds d'investissement en infrastructures publiques (2017) de la SGPNB	25,55	13,58	9,82	9,64	7,52	7,28		6,23
<i>Indice de référence</i>	27,05	13,07	11,66	10,05	9,15	8,23		7,93
Fonds d'investissement en infrastructures publiques de la SGPNB – classe N	22,64	15,44	10,65	10,18	7,63	7,24		6,01
<i>Indice de référence</i>	27,05	13,07	11,66	10,05	9,15	8,23		7,45
Fonds d'investissement en infrastructures de la SGPNB	6,22	2,58	3,62	3,38	3,41	6,09	7,41	7,31
<i>Indice de référence</i>	7,29	8,59	8,69	7,84	7,39	6,99	6,53	6,30
Investissement en infrastructures de placements de Vestcor, société en commandite	14,47	9,48	11,95	11,52	10,34	11,04		11,20
<i>Indice de référence</i>	7,29	8,59	8,69	7,84	7,39	6,99		6,77
Fonds à gestion quantitative (2017) de la SGPNB	6,30	3,93	6,85	7,19	8,30	6,68		6,87
<i>Indice de référence</i>	4,90	4,79	3,79	2,87	2,46	2,19		2,07
Fonds à gestion quantitative de la SGPNB – classe N	6,04	4,06	7,21	7,48	8,67	6,75	6,37	5,37
<i>Indice de référence</i>	4,90	4,79	3,79	2,87	2,46	2,19	1,70	1,44
Fonds quantitatif d'actions au bêta stratégique (2017) de la SGPNB	10,78	7,97	6,54	6,13	5,30	5,47		5,51
<i>Indice de référence</i>	4,90	4,79	3,79	2,87	2,46	2,19		2,07
Fonds quantitatif d'actions au bêta stratégique de la SGPNB - classe N	10,34	7,62	6,25	5,84	4,92	5,26		5,32
<i>Indice de référence</i>	4,90	4,79	3,79	2,87	2,46	2,19		1,89
Fonds de promotion d'actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique de la SGPNB	31,61	14,70	9,57	7,62	10,70	8,99	9,86	10,09
<i>Indice de référence</i>	7,29	8,59	8,69	7,84	7,39	6,99	6,53	6,93
Fonds d'actions de sociétés fermées de la SGPNB	2,80	(1,70)	(2,50)	4,34	7,94	10,33	12,51	10,33
<i>Indice de référence</i>	29,43	24,87	11,04	13,51	12,86	11,52	11,55	9,50
Placements en actions de sociétés fermées de Vestcor, société en commandite	17,43	16,67	15,91	21,93	21,34	17,17		12,68
<i>Indice de référence</i>	29,43	24,87	11,04	13,46	13,41	11,44		11,53
Fonds actif d'actions internationales de Vestcor	31,73							25,23
<i>Indice de référence</i>	29,68							23,24

ENTITÉ	1 AN %	2 ANS %	3 ANS %	4 ANS %	5 ANS %	7 ANS %	10 ANS %	DEPUIS LA CRÉATION DES ENTITÉS LE 1 ^{ER} AVRIL 1998 ¹ %
Fonds actif d'actions internationales de Vestcor – classe N	31,73							25,23
<i>Indice de référence</i>	29,68							23,24
Fonds mondial de primes de risques non conventionnel de Vestcor	11,22							10,16
<i>Indice de référence</i>	4,90							4,65

DIVULGATIONS :

¹ Le 1^{er} avril 2008, Vestcor a fixé des indices de référence en dollars canadiens pour les actions internationales. Par conséquent, les indices étrangers ne sont présentés qu'à partir du 1^{er} avril 2008.

² Le Fonds d'actions internationales externes de la SGPNB a été créé le 1^{er} août 2001. Les rendements et les indices de référence sont rapportés à partir du 1^{er} avril 2008, car la stratégie a changé de l'Europe au MSCI EAFE.

³ Le Fonds immobilier international de la SGPNB a été créé le 2 septembre 2003. Il n'est pas possible d'indiquer un indice de référence depuis sa création, car les indices étrangers ne sont communiqués qu'à partir du 1^{er} avril 2008.



ÉTATS FINANCIERS

Le 31 décembre 2024



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
 Place Frederick Tour TD
 700-77, rue Westmorland
 Fredericton (NB) E3B 6Z3
 Canada
 Téléphone 506 452 8000
 Télécopieur 506 450 0072

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Vestcor Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vestcor Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2024;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la



collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

Le 31 mars 2025

VESTCOR INC.**État de la situation financière**

En date du 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	2 129 \$	816 \$
Débiteurs (note 10)	7 414	8 756
Autres débiteurs	29	23
Charges payées d'avance	1 904	1 803
Total de l'actif à court terme	11 476	11 398
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire (note 10)	278	282
Débiteurs à long terme pour rémunération incitative (note 10)	6 277	5 693
Immobilisations (note 3)	2 617	2 761
Actifs incorporels (note 4)	2 211	2 654
	22 859	22 788
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	11 219 \$	11 163 \$
Tranche à court terme du prêt à court terme (note 10)	127	125
Tranche à court terme des obligations au titre du régime complémentaire de retraite (note 6)	32	31
Total du passif à court terme	11 378	11 319
Régime complémentaire de retraite (note 6)	278	282
Charges à payer à long terme pour rémunération incitative	6 277	5 693
Montant à payer du prêt à terme (note 10)	2 167	2 294
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels (note 7)	2 757	3 198
Total du passif	22 857	22 786
Actif net non affecté	2	2
	22 859 \$	22 788 \$

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers**Obligations contractuelles et éventualités (note 9)*

Approuvé au nom du conseil d'administration :

[signé]
David O'Neill Losier
Président du conseil

[signé]
Cathy Rignanesi
Présidente du comité de vérification

VESTCOR INC.**État des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
PRODUITS		
Frais de gestion de placements (note 10)	29 236 \$	28 286 \$
Frais d'administration des régimes de retraite (note 10)	9 789	9 064
Frais d'administration des avantages sociaux	1 585	1 564
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	763	744
Autre	795	803
Total des produits	42 168	40 461
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	24 894	25 047
Systèmes d'information	6 492	5 880
Gestion de placements à l'externe	4 246	3 508
Garde de titres	1 305	1 237
Bureau et entreprise	1 933	1 742
Services professionnels	1 302	1 093
Loyer de bureaux	1 088	1 022
Amortissement des immobilisations	908	932
Total des charges	42 168	40 461
Excédent des produits sur les charges	—	—
Actif net non affecté, à l'ouverture de l'exercice	2	2
Actif net non affecté, à la clôture de l'exercice	2 \$	2 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR INC.**État des flux de trésorerie**

Exercice clos le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations et des biens incorporels	908	932
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et aux biens incorporels	(763)	(774)
Régime complémentaire de retraite	31	30
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	1 342	(362)
Débiteurs à long terme pour régime complémentaire	4	1
Débiteurs à long terme pour rémunération incitative	(584)	(1 105)
Créditeurs de la Société Vestcor	—	—
Autres débiteurs	(6)	27
Charges payées d'avance	(101)	(89)
Créditeurs et charges à payer	56	399
Charges à payer à long terme pour rémunération incitative	584	1 105
Flux net de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	1 471	194
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	322	219
Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	(322)	(219)
Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement	—	—
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Paieement au titre du régime complémentaire de retraite	(31)	(29)
Produits du prêt de la Société Vestcor	—	—
Remboursements sur prêt	(127)	(123)
Flux net de trésorerie provenant de l'activité de financement	(158)	(152)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	1 313	42
Trésorerie au début de l'exercice	816	774
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 129 \$	816 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

VESTCOR**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2024

*(en milliers de dollars canadiens)***1. Nature des activités**

Vestcor Inc. (« Vestcor ») a été créée le 1^{er} janvier 2018 au moment de la fusion de la Société de gestion des placements Vestcor (« SGPV ») et la Société de services de retraite Vestcor (« SSRV »), les deux sont les entités en propriété exclusive de la Société Vestcor. La Société Vestcor est une organisation à but non lucratif sans capital-actions dont les membres sont le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) et le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). Les entités d'exploitation de Vestcor ont été transférées à la Société Vestcor de la Province du Nouveau-Brunswick le 1^{er} octobre 2016.

Le mandat de Vestcor est de fournir des services d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux et de gestion de placements et de conseils pour les caisses de retraite et fonds en fiducie, fonds de dotation et autres fonds semblables du secteur public.

Vestcor recouvre la totalité de ses charges de fonctionnement et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. Vestcor est exonérée d'impôts sur le bénéfice en vertu du paragraphe 149(1)l) de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables*a) Mode de présentation*

Ces états financiers présentent les résultats d'exploitation de Vestcor pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les données comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils ont été établis conformément à la Partie III du Manuel des comptables professionnels agréés (CPA) : *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. Les principales méthodes comptables utilisées dans le cadre de l'établissement de ces états financiers sont les suivantes :

b) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. Vestcor comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la prestation de services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 et 5 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

VESTCOR**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2024

*(en milliers de dollars canadiens)***2. Principales méthodes comptables (suite)***d) Actifs incorporels*

Les immobilisations incorporelles sont liées aux frais de conseil engagés pour la mise en œuvre d'un système d'administration des pensions et des avantages sociaux de tiers. Les coûts de développement du système sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères de capitalisation ont été remplis. Cela comprend : la capacité de démontrer la faisabilité technique; l'intention de la société d'achever la mise en œuvre; la disponibilité de ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement; l'utilisation du système une fois celui-ci mis en œuvre implémenté; et la capacité de démontrer que l'actif générera des avantages économiques futurs. Les coûts de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée à 10 ans.

e) Avantages sociaux futurs des employés

Les employés à temps plein sont membres du RRSPNB, un régime contributif à prestations cibles. Avant le 1^{er} janvier 2014, les employés à temps plein étaient membres d'un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. En outre, certains employés sont également membres d'une convention de retraite dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le promoteur. Les actifs et les passifs de ces régimes ne sont pas séparés. Puisqu'il est impossible d'obtenir tous les renseignements nécessaires à une répartition très précise de sa part d'obligations, Vestcor a recours à la méthode de comptabilisation des régimes à cotisations déterminées pour rendre compte de sa part de ces régimes. Par conséquent, les cotisations de l'employeur sont passées en charge à mesure qu'elles sont engagées.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont évalués par la suite au coût ou au coût amorti, sauf si la direction décide de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur. Vestcor n'a pas choisi de comptabiliser de tels instruments financiers à leur juste valeur.

En la présence d'indicateurs de perte de valeur, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la fin de l'exercice financier. Vestcor détermine alors s'il existe une détérioration importante du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs par rapport aux actifs financiers. Si c'est le cas, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus élevée de ces valeurs : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant pouvant être obtenu de la réalisation de l'actif financier ou le montant pouvant être obtenu de la réalisation d'une sûreté accessoire. En cas d'événement ou de circonstances entraînant un changement de situation, une perte de valeur sera reprise à concurrence de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

VESTCOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations et hypothèses portent principalement sur la valeur recouvrable nette des débiteurs, la durée de vie estimative et le choix des taux d'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels (note 3 et note 4) et des apports reportés (note 7) et la provision actuarielle estimée pour le régime complémentaire de retraite (note 6).

3. Immobilisations

	Matériel informatique		Mobilier et matériel		Améliorations locatives		Total 2024
Coût							
Solde à l'ouverture	1 119	\$	645	\$	2 238	\$	4 002 \$
Achats	274		42		6		322
Ventes	—		—		—		—
Solde à la clôture	1 393		687		2 244		4 324
Amortissement cumulé							
Solde à l'ouverture	689		216		336		1 241
Charge d'amortissement	301		53		112		466
Ventes	—		—		—		—
Solde à la clôture	990		269		448		1 707
Valeur comptable nette	403	\$	418	\$	1 796	\$	2 617 \$

	Matériel informatique		Mobilier et matériel		Améliorations locatives		Total 2023
Coût							
Solde à l'ouverture	1 536	\$	632	\$	2 238	\$	4 406 \$
Achats	206		13		—		219
Ventes	(623)		—		—		(623)
Solde à la clôture	1 119		645		2 238		4 002
Amortissement cumulé							
Solde à l'ouverture	985		165		224		1 374
Charge d'amortissement	327		51		112		490
Ventes	(623)		—		—		(623)
Solde à la clôture	689		216		336		1 241
Valeur comptable nette	430	\$	429	\$	1 902	\$	2 761 \$

VESTCOR**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

4. Actifs incorporels

	Total 2024		Total 2023	
Coût				
Solde à l'ouverture	4 423	\$	4 423	\$
Ventes			—	
Solde à la clôture	4 423		4 423	
Amortissement cumulé				
Solde à l'ouverture	1 769		1 327	
Charge d'amortissement	442		442	
Solde à la clôture	2 211		1 769	
Valeur comptable nette	2 211	\$	2 654	\$

5. Remises gouvernementales

Les créiteurs et charges à payer constatés dans l'état de la situation financière correspondent à des remises gouvernementales totalisant 292 \$ au 31 décembre 2024 (182 \$ - 2023) et incluant des montants dus au titre de la TPS et de la TVH.

6. Régime complémentaire de retraite

Vestcor a un passif estimatif de 310 \$ (313 \$ - 2023) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés pris en compte en 2003 et en 2004. Le passif au titre des prestations constituées a été déterminé par une évaluation actuarielle entreprise en date du 31 décembre 2024. Il équivaut à la valeur actuelle des versements futurs prévus. Le coût final pour Vestcor variera en fonction de l'indexation accordée sur cette pension et de facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements sont recouverts par des honoraires imputés aux clients.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels

Le solde des apports reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2024		2023	
Solde au début de l'exercice	3 198	\$	3 723	\$
Apports nets additionnels reçus	322		219	
Moins les montants amortis au revenu	(763)		(744)	
Moins la réduction de valeur des apports reportés liés aux immobilisations	—		—	
Solde à la fin de l'exercice	2 757	\$	3 198	\$

8. Avantages sociaux futurs des employés

Vestcor est un employeur qui participe au RRSPNB. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Vestcor a passé en charges des cotisations de 1 453 \$ (1 349 \$ - 2023) en vertu du régime de retraite. Vestcor est aussi un employeur qui participe à une convention de retraite (« CR »). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Vestcor a passé en charges des cotisations de 34 \$ (151 \$ - 2023) en vertu de la CR.

VESTCOR**Notes afférentes aux états financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2024

*(en milliers de dollars canadiens)***9. Obligations contractuelles et éventualités**

Vestcor loue certains de ses locaux en vertu d'un nouveau bail d'exploitation pour une période initiale de vingt ans, débutant le 1^{er} septembre 2020. Les futurs paiements minimaux exigibles seront de 630 \$, annuellement, pour les dix premières années; par la suite, ce montant sera rajusté annuellement en fonction de l'indice global des prix à la consommation du Canada.

10. Opérations et soldes entre apparentés

Vestcor leur offre à tous deux (le RRSPNB et le RPENB) des services de gestion des placements et d'administration des pensions. Quels que soient les clients, ces services sont facturés selon la méthode de recouvrement des coûts. Les coûts directement attribuables à un client lui sont directement facturés. Tous les autres sont répartis entre les clients selon leur quote-part d'actifs gérés pour ce qui est des services de gestion des placements et selon le travail accompli pour ce qui est des services d'administration des régimes de retraite. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Vestcor a facturé 16 659 \$ et 11 142 \$ au RRSPNB et au RPENB respectivement (15 959 \$ et 10 817 \$ - 2023 respectivement) pour ces services. Ces montants sont inclus dans les frais de gestion des placements et d'administration des régimes de retraite constatés dans l'état des résultats. Au 31 décembre 2024, le RRSPNB et le RPENB devaient respectivement 7 159 \$ et 5 135 \$ (7 178 \$ et 5 238 \$ - 2023) à Vestcor pour ces services. Ces montants sont comptabilisés dans les débiteurs.

En vertu d'une entente avec son propriétaire, la Société Vestcor, pour un prêt à terme non garanti, Vestcor peut prélever des avances jusqu'à un montant maximum de 3 000 \$ aux fins de certaines dépenses en capital, y compris des améliorations locatives, des meubles et de l'équipement. Au 31 décembre 2024, le prêt remboursable à la Société Vestcor s'élevait à 2 294 \$ (2 419 \$ - 2023). Le prêt est remboursable par des versements mensuels égaux, constitués du principal et de l'intérêt à un taux de 1,597 % par an; la date d'échéance est le 31 décembre 2040. Les remboursements de prêt attendus au cours des cinq prochaines années sont environ 163 \$ par an.

Vestcor est économiquement dépendante du revenu provenant de ses clients conformément au modèle opérationnel de recouvrement des coûts qui régit son fonctionnement.

11. Indemnisations

Vestcor fournit des indemnisations aux membres de sa direction et à ses administrateurs suivant certains règlements de la société. Vestcor peut être tenue de dédommager ces personnes dans l'éventualité d'une réclamation portée contre elles. Le caractère incertain de ces indemnisations empêche Vestcor d'évaluer raisonnablement le montant maximum des paiements potentiels qu'elle serait tenue de faire. À ce jour, Vestcor n'a reçu aucune réclamation et n'a effectué aucun paiement d'indemnisation.

12. Risques financiers

Vestcor est exposée aux risques de crédit et de liquidité. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'exposition de Vestcor au risque de crédit se limite à la valeur comptable de ses trésoreries et autres débiteurs, dont les montants d'autres débiteurs ont tous été recouverts subséquentement à la date des états financiers. Le risque de liquidité découle de la possibilité que Vestcor ne soit pas en mesure de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Vestcor opère sur une base de recouvrement des coûts et dépend du revenu reçu de ses clients. La direction est d'avis que Vestcor n'est pas exposée à d'autres risques financiers.